



GECI International

Rapport Financier Annuel

Exercice 2009/2010

Des exemplaires du Rapport Financier Annuel sont disponibles auprès de GECI International

21 boulevard Madeleine – 75001 Paris

sur le site internet de la Société www.geci.net

Chapitre 1	Responsables du Rapport Financier Annuel et du contrôle des comptes.....	3
1.1.	Responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.2.	Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.3.	Responsables du contrôle des comptes	4
1.4.	Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2009/2010.....	4
Chapitre 2	Rapport de gestion.....	5
2.1.	Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECL.....	5
2.2.	Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe.....	12
2.3.	Activité en matière de Recherche et Développement	13
2.4.	Facteurs de Risques	14
2.5.	Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2010.....	18
2.6.	Présentation des comptes sociaux GECL International– Activité et situation de la société.....	19
2.7.	Informations relatives aux mandataires sociaux	22
2.8.	Informations portant sur les titres de la société et l'actionariat	26
2.9.	Filiales et Participations	32
2.10.	Activité des filiales.....	33
2.11.	Informations sociales et environnementales.....	37
Chapitre 3	Comptes consolidés GECL International	39
3.1.	Compte de résultat consolidé.....	39
3.2.	Etat de la situation financière	41
3.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	42
3.4.	Etat des variations des capitaux propres consolidés	43
3.5.	Informations sectorielles.....	44
3.6.	Notes Annexes	47
3.7.	Filiales et participations.....	73
3.8.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2010.....	74
Chapitre 4	Comptes sociaux au 31 Mars 2010	76
4.1.	Compte de résultat	76
4.2.	Bilan	77
4.3.	Notes annexes	78
4.4.	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.....	91
4.5.	Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2010	92
Chapitre 5	Gouvernement d'entreprise.....	94
5.1.	Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.....	94
Chapitre 6	Information financière et documents accessibles au public	105
Chapitre 7	Tableau de concordance	107

1.1. Responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.2. Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du Conseil d'Administration,



SERGE BITBOUL

1.3. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires	
MAZARS Représenté par Monsieur Jacques KAMIENNY 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	FIDUCIAIRE LEYDET Représenté par Monsieur Didier AMPHOUX 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 <i>L'Assemblée Générale des 21 et 28 septembre 2010 est appelée à se prononcer sur le renouvellement du mandat de Mazars.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
Commissaires aux comptes suppléants	
Monsieur Patrick de Cambourg 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Monsieur Cédric BURGUIERE 13, rue de Laborde 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010 <i>Il est proposé aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale des 21 et 28 septembre 2010 de ne pas renouveler son mandat et de nommer à sa place Monsieur Raymond Pétroni</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

1.4. Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2009/2010

	Mazars				Fiduciaire Leydet			
	<i>Montant HT en K€</i>		<i>%</i>		<i>Montant HT en K€</i>		<i>%</i>	
	2009/10	2008/09	2009/10	2008/09	2009/10	2009/10	2009/10	2008/09
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	209	171	45%	74%	72	87	92%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	243	60	52%	26%	4		5%	
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	12		3%		3		3%	
Total des honoraires	464	231	100%	100%	79	87	100%	100%

2.1. Présentation des comptes consolidés – Activité et situation du Groupe GECI

2.1.1. Présentation générale

Le groupe GECI International (ci-après le « Groupe ») est un groupe de conseil et développement en ingénierie de haute technologie. Présent à l'international, le Groupe est dédié à l'excellence, et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports.

Fort de son expertise dans le domaine aéronautique et de sa connaissance des marchés internationaux, le Groupe a décidé de nouvelles orientations concrétisées par l'adjonction à son activité historique d'un pôle Aviation. Ce pôle dédié à la construction aéronautique s'appuie sur les multiples synergies entre les sociétés GECI Aviation, Sky Aircraft et Reims Aviation Industries qui le composent.

Au cours de l'exercice, le Groupe a réalisé plusieurs opérations de restructurations internes qui ont permis de réorganiser le pôle Aviation, ainsi que de garantir une stabilité capitalistique et une pérennité de l'activité.

Aux termes d'une première opération d'apport partiel d'actifs, GECI International a apporté à Reims Aviation Industries (maintenant dénommée GECI Aviation) la branche d'activité « SKYLANDER ». Cet apport partiel d'actif a été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire de chacune des sociétés en date du 16 février 2010.

L'apport partiel d'actif comprend :

- des éléments de propriété intellectuelle (dessins et marques) valorisés pour 9M€
- les titres de la société GECI AVIATION INDUSTRIES valorisés pour 119M€.

Les Assemblées Générales susvisées se sont prononcées au vu du rapport de leur Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire à la scission. En rémunération de l'actif net apporté, la société GECI Aviation a augmenté son capital d'un montant nominal de 4 579 107,70 € par création de 45 791 077 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominales chacune, émises au prix de 2.809 €, dont 2.709 € de prime d'apport, attribuées à la Société GECI International, entièrement libérées et portant jouissance à compter du 1er avril 2009. Le nombre d'actions de la société GECI Aviation a donc été porté à 52 375 286 actions.

Les frais liés à cet apport, imputés sur la prime d'apport s'élèvent à 123 K€.

Cette opération a été placée sous le régime fiscal de faveur prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

A la suite de cette première opération, GECI Aviation a fait apport à une société dénommée Reims Aviation Industries, constituée à cet effet et détenue à 100% par GECI Aviation, de la branche d'activité « F406 » (Assemblée Générale Extraordinaire du 26 mars 2010).

La société GECI Aviation, est donc aujourd'hui à la tête d'un pôle regroupant la société Sky Aircraft, développant l'avion SK-105, la société Reims Aviation Industries, produisant l'avion F-406 et la société Geci Aviation Industries, toutes détenues directement ou indirectement à 100%.

2.1.2. Examen des comptes consolidés au 31/03/2010

INFORMATIONS CHIFFREES

<i>En K€</i>	31-mars-10 (12 mois)	31-mars-09 (12 mois) Retraité	31-mars-09 (12 mois) Publié
Chiffre d'affaires	58 572	50 167	50 167
Autres Produits	19 506	9 849	
Charges	(76 392)	(58 761)	(49 456)
Résultat opérationnel courant	1 686	1 255	711
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	3 703	5 921	4 531
<i>Dont Pôle Aviation</i>	(2 119)	(3 276)	(3 820)
<i>Dont Holding et Intercos</i>	102	(1 390)	N/A
Résultat net part du Groupe	18	1 042	1 042
CAPITAUX PROPRES (Groupe)	31 056	20 715	20 715
Endettement (Trésorerie) Net(te)	9 786	(4 312)	(4 312)
Disponibilités et assimilés	1 960	8 876	8 876

Note sur les informations chiffrées :

La ligne « Autres produits » correspond à l'activation des frais de développement sur le projet Skylander et aux subventions définitivement acquises. L'exercice 2008/2009 a été retraité pour être comparable à la présentation 2009/2010.

Sur l'exercice précédent, les comptes de la holding (GECI International) étaient intégrés dans le pôle Ingénierie.

Par ailleurs sur l'exercice 2009/2010, les comptes sont présentés par pôles, et donc sans éliminations inter-pôles.

2.1.3. Modalités de présentation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'International Accounting Standards Boards (IASB) tels qu'approuvés par l'Union Européenne, depuis l'exercice 2005/2006.

A compter du deuxième semestre de l'exercice 2008/2009, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du programme Skylander ont été activés et n'ont plus été portés en charge. Au titre de cet exercice, le Groupe a activé 18,9 M€ sur un total de charges annuelles de 19,9 M€.

2.1.4. Eléments inhabituels

Aucun élément inhabituel n'est à signaler sur l'exercice 2009/2010.

2.1.5. Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice 2009/2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 28,0 millions d'euros.

Sur le deuxième semestre de l'exercice 2009/2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 30,6 millions d'euros. La contribution de la société GECI Aviation (anciennement dénommée Reims Aviation Industries) est de 7,7 millions d'euros sur l'exercice.

Sur l'exercice annuel 2009/2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 58,6 millions d'euros contre 50,2 millions d'euros sur l'exercice précédent soit une croissance de 16,8 %.

L'activité Ingénierie a confirmé sa dynamique de croissance au cours de l'exercice. Cette croissance de l'activité, réalisée dans une conjoncture économique difficile, démontre la pertinence du positionnement de GECI International et illustre sa maîtrise reconnue de l'ingénierie des grands projets dans les secteurs de l'aéronautique et des transports.

La croissance du chiffre d'affaires Ingénierie est essentiellement liée à l'Allemagne et la France où les travaux confiés par le client Airbus sur des études au forfait portant sur l'A400 M et A350XWB ont connu un plan de charge important.

Chiffre d' affaires du Groupe Geci International			
<u>En M€</u>	2009 / 2010	2008 / 2009	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	13,4	10,8	23,6%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	14,6	10,9	33,5%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	13,3	14,1	-5,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	17,3	14,4	19,5%
Exercice (Avril - Mars)	58,6	50,2	16,8%

Intégration du chiffre d'affaires de R.A.I. sur le 3ème et 4ème trimestre de l'exercice 2008/2009. La société Reims Aviation Industries a été consolidée à compter du 1er Octobre 2008.

Chiffre d' affaires du pôle Ingenierie

<u>En M€</u>	2009 / 2010	2008 / 2009	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	12,1	10,8	11,5%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	12,5	10,9	14,8%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	12,0	11,8	2,1%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	14,3	12,7	12,7%
Exercice (Avril - Mars)	50,9	46,2	10,2%

Chiffre d' affaires du pôle Aviation

<u>En M€</u>	2009 / 2010	2008 / 2009	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	1,3		N/A
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	2,1		N/A
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	1,3	2,3	-41,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	3,0	1,7	78,8%
Exercice (Avril - Mars)	7,7	4,0	92,6%

Intégration du chiffre d'affaires de R.A.I. sur le 3ème et 4ème trimestre de l'exercice 2008/2009. La société Reims Aviation Industries a été consolidée à compter du 1^{er} Octobre 2008.

2.1.6. Informations sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », le Groupe a défini deux niveaux d'informations sectorielles : les secteurs géographiques et les secteurs d'activité.

Secteurs géographiques

Les secteurs géographiques de l'Ingénierie se définissent ainsi :

- France : GECl Systèmes (France-Nord ; France Sud-est ; France Sud-ouest) et Agir.
- Allemagne et Roumanie : GECl GmbH ; DOPS et GECl Engineering Services SRL
- Reste du monde : GECl Ltd ; GECl South Africa

Secteurs d'activité

L'activité du Groupe se répartit sur deux secteurs :

- Le pôle Ingénierie qui représente 87% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECEI Systèmes, Agir, DOPS, GECEI GmbH, GECEI Engineering Services (GES), GECEI Ingenieria, GECEI Ltd, GECEI South Africa.
- Le pôle Aviation qui représente 13 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECEI Aviation, GECEI Aviation Industries (anciennement dénommée SkyDesign), Sky Aircraft, et Reims Aviation Industries.

Le secteur d'activité « Ingénierie » se divise en sous secteurs qui sont :

- Aéronautique
- Spatial
- Transport terrestre
- Propulsion/Energie
- Naval
- Autres

2.1.6.1. Par secteur géographique

En k€	Avril-Mars.10				Avril-Mars.09			
	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total
France								
Chiffre d'affaires	24 322 43%	7 662 100%		31 985 55%	21 154 42%	3 978 100%		25 133 50%
Résultat opérationnel courant	2 009	-2 119		-110	3 545	-3 820		-275
% CA	8,3%	-27,7%		-0,3%	16,8%	-96,0%		-1,1%
Allemagne et Roumanie								
Chiffre d'affaires	26 649 47%	0%		26 649 45%	20 904 42%			20 904 42%
Résultat opérationnel courant	1 195			1 195	3 130			3 130
% CA	4,5%			4,5%	15,0%			15,0%
Autres Pays								
Chiffre d'affaires	6 090 11%	0%		6 090 10%	7 996 16%			7 996 16%
Résultat opérationnel courant	499			499	-754			-754
% CA	8,2%			8,2%	-9,4%			-9,4%
Eliminations Intercos								
Chiffre d'affaires			-6 153	-6 153 -11%			-3 866	-3 866 -8%
Résultat opérationnel courant			103	103			-1 390	-1 390
% CA				-1,7%				36,0%
TOTAL GROUPE								
Chiffre d'affaires	57 061 100%	7 662 100%	-6 153	58 572 100%	50 054 100%	3 978 100%	-3 866	50 168 100%
Résultat opérationnel courant	3 703	-2 119	103	1 687	5 921	-3 820	-1 390	711
% CA	6,5%	-27,7%	0,0%	2,9%	11,8%	-96,0%	0,0%	1,4%

Le chiffre d'affaires Ingénierie est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (43%) et Allemagne (45%). L'international (incluant l'Allemagne) produisant 57 % du chiffre d'affaires total du pôle Ingénierie.

Le pôle Ingénierie maintient cette année encore sa rentabilité, en optimisant l'utilisation des ressources et des compétences du Groupe avec une organisation internationale, multidisciplinaire et multiculturelle en réseau, capable de réactivité, de mobilisation et de conduite de très grandes équipes projets.

Par ailleurs, les équipes d'ingénieurs de GECEI International, mobilisées significativement sur le programme Skylander, ont représenté un volume d'affaires de 3,9 millions d'euros soit un effectif moyen de 50 ingénieurs.

2.1.6.2. Par secteur d'activité

Chiffre d'affaires	En k€	Avri-Mars.10	%	Avri-Mars.09	%
Pôle Ingénierie		50 910	87%	46 189	92%
Aéronautique		41 934	72%	34 762	69%
Spatial		3 719	6%	4 920	10%
Transport		402	1%	930	2%
Propulsion - Energy		2 693	5%	3 606	7%
Naval		1 784	3%	1 946	4%
Autres (dont Génie civil)		378	1%	25	0%
Pôle Aviation		7 662	13%	3 978	8%
Chiffre d'affaires consolidé		58 572	100%	50 167	100%

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (82% du chiffre d'affaires **Ingénierie**), secteur qui a connu une forte croissance par rapport à l'année dernière (+21%) grâce à la croissance des projets au forfait (Workpackage). Les autres secteurs ont été pénalisés par le contexte économique de crise.

2.1.7. Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie :

	En k€	Activité Ingénierie		
		2009/2010	2008/2009 Retraité	2008/2009 Publié
Chiffre d'Affaires		57 061	50 055	46 189
Coûts Directs		-40 822	-34 452	-34 452
Marge sur coûts directs		16 239	15 603	11 737
% Chiffre d'affaires		28,5%	31,2%	25,4%
Frais Généraux		-12 536	-9 682	-7 206
% Chiffre d'affaires		-22,0%	-19,3%	-15,6%
Résultat Opérationnel Courant		3 703	5 921	4 531
% Chiffre d'affaires		6,5%	11,8%	11,8%

La présentation par pôles implique que le pôle Ingénierie intègre les activités effectuées avec le pôle Aviation en particulier avec Sky Aircraft. Ceci a pour conséquence une modification de présentation sur l'exercice 2008/2009 qui excluait auparavant les activités intra-groupe.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3,7 millions d'euros en 2009/2010 contre 5,9 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par un léger tassement de la marge engendré par une pression sur les prix des prestations d'ingénierie hors Workpackage dans un contexte économique tendu et par des coûts non récurrents de la filiale Sud Africaine du groupe.

Le Groupe a notamment vu la qualité de l'ensemble de ses prestations et de son savoir faire une nouvelle fois récompensée, par le renouvellement de son référencement au sein des fournisseurs privilégiés d'Airbus (programme E2S qui sélectionne les 20 sous traitants les plus performants). A ce titre, le groupe a remporté en septembre 2009 un important contrat de 24 millions d'euros sur 28 mois, pour la conception des « brackets » de fuselage de l'A400 M.

2.1.8. Résultat opérationnel courant de l'activité Aviation :

	Activité Aviation		
	2009/2010	2008/2009 Retraité	2008/2009 Publié
Chiffre d'Affaires	7 662	3 978	3 978
Autre Produits courants	19 506	9 849	0
Coûts Directs	-11 006	-7 571	-5 625
Marge sur couts directs	N/A	N/A	N/A
%Chiffre d'affaires			
Frais Généraux	-18 281	-9 532	-2 173
%Chiffre d'affaires			
Résultat Opérationnel Courant	-2 119	-3 276	-3 820
%Chiffre d'affaires	N/A	N/A	N/A

La présentation par pôles implique que le pôle Aviation intègre les activités effectuées avec le pôle Ingénierie en particulier les achats de sous-traitance au pôle ingénierie. Ceci a pour conséquence une modification de présentation sur l'exercice 2008/2009 qui excluait auparavant les activités intra-groupe. Par ailleurs, sur l'exercice précédent, par souci de comparaison a été exclue l'activité de la filiale portugaise SAI, en cours de liquidation. L'impact sur l'exercice 2008/2009 est un retraitement de la perte de 547 K€.

Le pôle Aviation enregistre un résultat opérationnel courant de - 2 119 K€ à comparer à -3 820 K€ pour l'exercice 2008/2009. Cette évolution résulte pour l'essentiel des investissements réalisés dans le cadre du programme Skylander et de l'intégration des comptes de GECI Aviation (anciennement dénommée Reims Aviation Industries) sur un exercice complet. Le résultat opérationnel de GECI Aviation contributif au pôle Aviation sur 12 mois est de (1036) K€ contre une contribution pour 6 mois sur l'exercice précédent de (758) K€.

A noter qu'au cours de l'exercice écoulé, des équipes Ingénierie de GECI ont fortement contribué à l'avancée du programme Skylander.

Les dépenses de développement du programme Skylander sont activées depuis le second semestre de l'exercice 2008/2009 et ne sont plus passées en charges de période contrairement aux exercices précédents (conformément à la norme IAS 38). Ces dépenses s'élèvent à 19,9 millions d'euros sur l'exercice 2009/2010 et ont été activés pour 18,9 millions d'euros. Sur l'exercice précédent les dépenses s'élevaient à 14,1 millions d'euros et ont été activées à hauteur de 9,8 millions d'euros.

2.1.9. Résultat net

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2009/2010 ressort positif à 18 K€ contre un bénéfice sur l'exercice précédent de 1 042 K€.

2.1.10. Situation Financière

Les capitaux propres part du Groupe au 31 mars 2010 s'élèvent, après prise en compte du bénéfice de l'exercice, à 31 millions d'euros. Au 31 mars 2010, l'endettement net du Groupe s'élève à 9,8 millions d'euros, les liquidités s'élèvent à 1,96 millions d'euros.

La structure financière de GECI International demeure solide grâce à un renforcement des fonds propres sur cet exercice du fait d'une augmentation de capital au profit d'investisseurs qualifiés, réalisée en Décembre 2009 de 7 587 K€.

2.1.11. Obtention du label oseo anvar « entreprise innovante »

GECI International a obtenu le 9 novembre 2006, le label OSEO ANVAR « Entreprise Innovante », qui constitue la reconnaissance des compétences et de l'innovation du groupe. Ce label permettra à une nouvelle catégorie d'investisseurs comme les FCPI d'accompagner le groupe GECI International tout en offrant aux investisseurs individuels une meilleure rentabilité et une fiscalité attractive.

Ce label distingue également la stratégie de GECI International qui se tourne vers un modèle économique différent valorisant son expertise et son potentiel d'innovation.

Ce label a également permis l'octroi d'une aide fournie par OSEO pour le projet Skylander.

2.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

Depuis sa création, en 1980, le Groupe GECI International s'impose par la motivation et l'intégrité de ses équipes, leur dynamisme, leur capacité d'innovation, leur maîtrise des technologies complexes et de la conduite de projets de grande dimension.

L'ingénierie est plus que jamais au cœur du développement de GECI International. Plus de 900 ingénieurs et collaborateurs à ce jour répondent chaque jour aux défis d'un monde industriel en perpétuelle évolution, où la compétitivité ne cesse de s'exacerber.

Grâce à la complémentarité stratégique de ses activités ingénierie-avionneur, GECI International dispose d'atouts uniques pour exploiter à plein le potentiel important de ses marchés et ainsi assurer un développement rentable et pérenne. L'ingénierie est plus que jamais au cœur du développement de GECI International. Plus de 900 ingénieurs et collaborateurs dont 210 sur les activités de GECI Aviation, répondent chaque jour aux défis d'un monde industriel en perpétuelle évolution. En 2010/2011, GECI International anticipe une croissance de son activité en liaison avec son déploiement dans le domaine de la structure et de l'intégration de systèmes, l'élargissement de son offre à l'aménagement intérieur, activité complémentaire et en ligne avec son domaine d'intervention, dans les secteurs de l'aéronautique, du naval et des transports.

Les activités Aviation représentent une ressource nouvelle pour le Groupe. Les succès commerciaux d'ores et déjà remportés auprès d'opérateurs du monde entier confirment le bien fondé des choix stratégiques réalisés et valident le potentiel de la gamme dans le marché des avions turbopropulseurs, sur lequel la société ambitionne de jouer un rôle majeur dans l'industrie aéronautique mondiale.

A fin juillet, sur 783 avions (217 avions F-406 et 566 avions Skylander SK-105), qui faisaient l'objet de discussions au 31 mars 2010, 29 appareils (15 avions F 406 et 14 Skylander SK-105) ont fait l'objet de protocoles d'accord, lettres d'intention ou de commandes, et 275 (57 F 406 et 218 SK-105) sont déjà en cours de négociation.

L'augmentation de capital de Geci Aviation de 19,3 M€ réalisée début juillet 2010, permet, outre le renforcement des fonds propres, l'accélération du développement de l'activité de construction d'avions avec notamment la fabrication des 2 prototypes et des 2 cellules d'essais du Skylander SK-105 et le renforcement de la chaîne de production du F406, pour lequel le Groupe a signé le 7 juillet 2010, avec un client chinois, un protocole d'accord pour la livraison de 10 appareils pour un montant de 50 millions d'euros.

2.3. Activité en matière de Recherche et Développement

2.3.1.1. Programme Skylander



Une activité d'avionneur en plein essor

Le développement de l'avion Skylander s'inscrit dans la volonté stratégique de capitalisation du savoir-faire de l'entreprise et de développement de produits propriétaires répondant à des niches de marché à vocation mondiale.

Le Skylander SK-105, projet phare de GECI International, est un nouvel avion simple, sûr, robuste et polyvalent destiné au transport de passagers, de fret, à l'évacuation sanitaire ou à l'humanitaire, et répondant aux besoins d'une population enclavée et éloignée des zones de développement économiques et s'adressant à 80 % d'une planète dépourvue d'infrastructures.

Les charges engagées sur Sky Aircraft sont composées essentiellement de frais de recherche (ingénieurs, machines, logiciels, etc.), du coût des intervenants internes comme des sous-traitants pour réaliser un avion entièrement élaboré sur Catia V5.

Ces coûts sont dédiés uniquement au développement du projet Skylander qui est définitivement logé dans la société Sky Aircraft. Ainsi, conformément aux conditions d'activation de l'Art. 311-3.2 du Plan Comptable Général, et après avoir vérifié le respect de l'ensemble des critères d'activation nécessaires à l'application de la norme IAS 38, le Groupe GECI International a activé les frais de développement encourus à compter du 1er octobre 2008.

Le montant des frais de Développement relatifs au Skylander sur l'exercice s'élèvent à 18 967 K€.

Le crédit d'impôt Recherche pour l'année civile 2009 de Sky Aircraft s'élève à 1 755 K€.

Le programme bénéficie d'un support permanent de l'Etat et de la Région Lorraine, entièrement mobilisés pour son succès.

Après s'être vu octroyer une prime d'aménagement du territoire d'un montant de 2,5 millions d'euros, ce sont les Aides à Finalité Régionale pour un montant de 2 millions d'euros qui sont attribués à Sky Aircraft. Puis, après un premier audit préliminaire de validation de faisabilité technique de l'avion, effectué par la DGA, à la demande d'OSEO et de la DGAC, ce sont 7,4 millions d'euros d'avances remboursables qui sont attribués par la puissance publique au projet, dont le potentiel de vente est également validé par l'OSEO dès janvier 2009. Sur les 11,9 millions d'euros attribués, il a été reçu sur l'exercice 4,8 millions d'Euros.

Avec la structuration du pôle Aviation autour de la société GECI Aviation, GECI International dispose désormais d'un pôle de compétences avions complet et affirme ainsi son activité d'avionneur.

2.3.1.2. Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Ces coûts sont supportés en totalité en France, et s'élèvent pour l'année civile 2009 à 1 962 K€ contre 1 883 K€ en 2008.

2.4. Facteurs de Risques

2.4.1. Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la société GECI International ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- L'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie)
- Les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa)
- Le Résultat net des filiales étrangères : GECI South Africa en ZAR

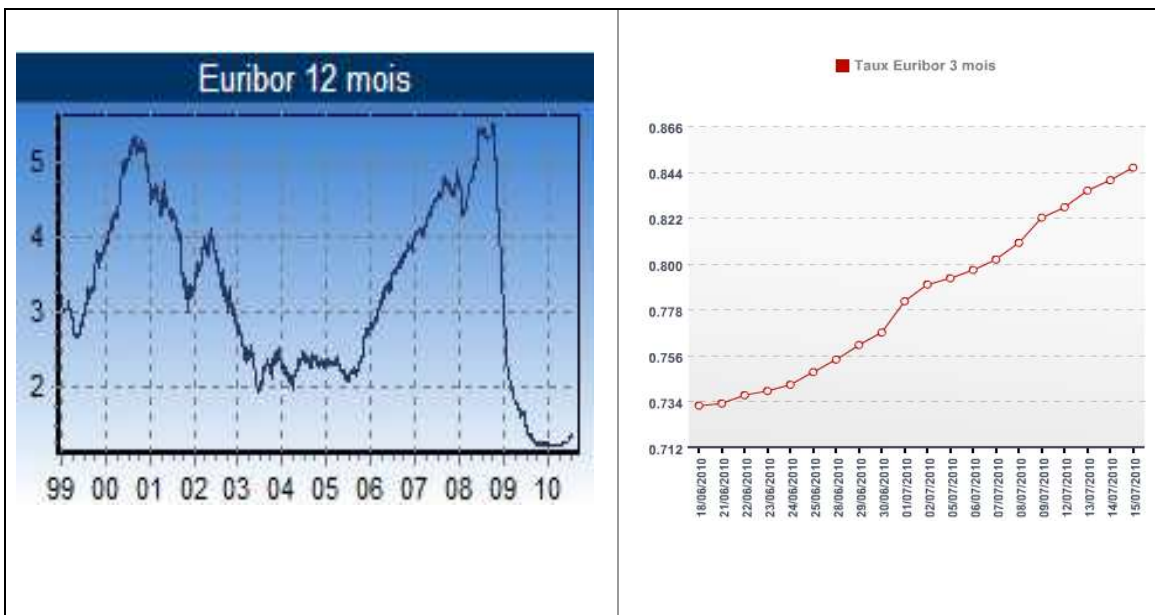
L'endettement intragroupe représentant plus de 80 % du risque de change, des opérations de conversion de la dette en capital ont été effectuées afin de neutraliser ce risque dans le compte de résultat du Groupe. Ainsi le Groupe a converti sa créance en compte courant de 3 849 K€ sur Geci Ltd en capital.

2.4.2. Risque de taux

L'endettement financier du Groupe est réparti équitablement entre taux variables et taux fixes.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI SYSTEMES a recours à l'affacturage depuis l'exercice 2003/2004. Elle bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,10 point.

Taux courts - Euribor 3 mois 1,425 % (Avril 2010)



Le taux d'intérêt du compte courant consenti par l'actionnaire principal est un taux fixe de 3,50% l'an.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

2.4.3. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires, et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 45% du chiffre d'affaires du pôle Ingénierie.

2.4.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités, dans des secteurs connexes, tels la défense et le naval, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au Groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

2.4.5. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier, dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice 2009/2010 plus de 57% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays, l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté de gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales du Groupe et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

2.4.6. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Les technologies externes utilisées par le Groupe sont principalement des logiciels de dessin, maillage et calcul de résistance. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondants aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Systèmes.

Il n'existe pas de risques significatifs liés aux autres fournisseurs du Groupe. GECI International s'adresse à de nombreux fournisseurs, facilement remplaçables et aucun d'eux ne représente un montant d'achat significatif.

2.4.7. Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander

Tout grand projet industriel, en particulier dans le domaine de l'aéronautique, présente a priori un risque de non aboutissement, de non obtention de la certification aéronautique ou de dépassement des coûts ou des délais.

GECI Aviation a tablé sur un calendrier de développement réaliste, avec le vol du premier prototype au second semestre 2011, obtention de la certification au second semestre de la même année et livraison du premier appareil commercial fin 2012.

Elle s'est efforcée de limiter les risques ci-dessus, grâce aux éléments suivants :

Absence de défis technologiques majeurs : Le Skylander SK-105 ne représente pas d'importants défis technologiques car c'est un appareil qui fait appel à des technologies éprouvées depuis longtemps et robustes, comme train d'atterrissage fixe (réduction des problèmes potentiels d'hydraulique), cabine non pressurisée (réduction des problèmes potentiels liés à l'étanchéité) et carlingue en aluminium (absence de matériaux composites à usinage complexe). Les moteurs et l'avionique proviennent de fournisseurs réputés et ont déjà largement fait preuve de leur fiabilité.

- Simplicité de la conception : Sky Aircraft a veillé à simplifier fortement la conception de l'appareil, avec seulement environ 5.000 pièces pour sa fabrication, ce qui est un record pour cette catégorie d'avions. Cela devrait permettre de limiter significativement les risques industriels liés à l'assemblage de l'appareil.
- Une conception 100% numérique : Ceci facilitera les communications entre Sky Aircraft et ses sous-traitants et réduira le risque d'erreurs.
- De fortes compétences et expériences en aéronautique: GECI Aviation et sa filiale Sky Aircraft peuvent s'appuyer sur l'expérience de GECI International, acteur de l'ingénierie aéronautique depuis presque 30 ans et de Reims Aviation Industries, qui a produit ou assemblé plus de 6.000 avions turbopropulseurs à Prunay depuis 50 ans. En outre, une équipe de direction expérimentée a été recrutée, ayant déjà travaillé chez des constructeurs aéronautiques ou chez leurs grands sous-traitants, comme Dassault Aviation, Airbus Allemagne, Grob Aerospace, Zodiac division aéronautique civile.

Par ailleurs, comme pour tout nouvel avion, le Skylander SK-105 devra obtenir une certification des autorités aéronautiques, notamment européennes et américaines, pour pouvoir effectuer des vols commerciaux. GECI Aviation ne s'attend pas à des difficultés pour cette obtention, car le Skylander présente peu d'innovations technologiques, et se situe, du fait de sa taille, dans le champ de la certification CS-23/ FAR-23, qui est moins difficile et moins longue à obtenir que pour les avions de taille supérieure.

Le dossier Skylander fait l'objet d'un suivi depuis 2009 par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et a été présenté fin 2009 à l'Agence Européenne pour la Sécurité de l'Aviation (EASA), avec laquelle les contacts se poursuivent régulièrement en vue d'une certification EASA CS-23.

Pour autant, et malgré ces précautions, GECI Aviation ne peut pas garantir que le développement du Skylander SK-105 ne connaîtra pas de retard ou de dépassement de coût, ni que la certification aéronautique sera obtenue dans les délais prévus. Si ces risques se matérialisent, cela pourrait affecter négativement la situation financière et les résultats futurs du pôle Aviation.

2.4.8. Risques liés à l'environnement

Cf. paragraphe 2.11

2.4.9. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

En K€	Exercice 2009/2010	Exercice 2008/2009
Cautions de contre garantie sur marchés	Néant	Néant
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	60	169
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECI Technologies Holding	1.500	1.500
TOTAL	1.560	1.669

2.4.10. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le Groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux. L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

2.4.11. Risque de trésorerie/liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-2 458 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,10 point de base ;

-1 521 K€ de compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

2.4.12. Risque de prix

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le Groupe GECL n'était jusqu'à maintenant pas concerné par ce type de risque. Avec l'élargissement de l'activité à la production d'avion, se prémunir contre des variations imprévisibles des prix peut devenir crucial. Si ce risque devait devenir significatif, le Groupe prendrait diverses mesures afin d'assurer le prix de ses matières premières, notamment par des instruments de couverture à terme (hedging).

2.5. Événements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2010

La société GECL Aviation, filiale de GECL International, a réalisé le 9 juillet 2010 une augmentation de capital par offre au public, pour un montant global de 19,308 millions d'euros, par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de 1,38€ par action.

Cette augmentation de capital permet, outre le renforcement des fonds propres, l'accélération du développement de l'activité de construction d'avions avec notamment la fabrication des 2 prototypes et des 2 cellules d'essais du Skylander SK-105 et le renforcement de la chaîne de production du F406.

S'agissant plus précisément du programme Skylander, le montant total de ce programme, depuis son démarrage dans le Groupe en 2008 et jusqu'à l'achèvement prévu fin 2012 représente un total d'environ 160 millions d'euros, auxquels s'ajoute un besoin de financement de 10 millions d'euros pour le F-406. Sur ce montant total, 78 millions d'euros sont déjà sécurisés et 27 millions d'euros en cours de négociation, ce qui assurera le financement à hauteur de 62%. L'augmentation de capital a permis de couvrir une partie des 65 millions d'euros restant à dépenser.

2.6. Présentation des comptes sociaux GECI International- Activité et situation de la société

2.6.1. Présentation générale

La société GECI International (ci-après la « Société ») est la société mère du groupe GECI International. Elle assure la direction et la coordination d'ensemble du Groupe. Elle se positionne comme garante et gestionnaire des politiques fonctionnelles et offre des services support aux filiales du Groupe (business développement, marketing, commercial, technique et management de programme, recrutement, RH, qualité, financier, juridique).

2.6.2. Modalités de présentation

Nous vous précisons que les comptes annuels de la société ont été établis selon les mêmes normes et méthodes comptables que l'exercice précédent. Les normes IFRS ne concernent pas l'établissement des comptes sociaux mais uniquement l'établissement des comptes consolidés.

2.6.3. Activité de la société - Examen des comptes annuels de la Société

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2010, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 11 468 K€ contre 7 644 k€ sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires est constitué essentiellement par la facturation des services rendus à ses filiales.

En €	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	5 842					3 861	
DOPS	60 000						3 510
GES Srl	23 077					68 625	
GECI GMBH	311 200	21 147				22 656	
GECI Ingenieria S.L.		6 631			26 863	4 603	
GECI Ltd		12 514			212 261	95 448	
GECI SYSTEMES SAS	901 119	36 600	715 000	423 500	334 042		87 180
GECI South Africa							
GECI AVIATION SAS					466 021		38 545
SKY AIRCRAFT SAS	4 761 631		855 900	509 639	1 398 229	674	
GECI AVIATION INDUSTRIES						673 575	
REIMS AVIATION INDUSTRIES							
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES (Portugal)						40 495	
Sociétés Consolidées	6 062 869	76 892	1 570 900		2 437 416	909 937	129 235
GECI Srl	-	-				-	-
Sociétés Non Consolidées	-	-				-	-
TOTAL	6 062 869	76 892	1 570 900		2 437 416	909 937	129 235

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de 127 K€ sur l'exercice 2009/2010 contre une perte de 164 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier s'élève à 16 816 K€ contre -231 K€ sur l'exercice précédent. Il est principalement expliqué par les reprises de provisions sur titres, comptes courants et risques et charges liés aux participations, principalement sur Geci Aviation Industries (ex Skydesign), conséquence de l'apport partiel d'actif de la branche Skylander à GECl Aviation :

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/09	6 249	15 213	25	21 487
GECl Systemes	(1 888)			(1 888)
GECl Aviation Industries (ex-SkyDesign)	(4 150)	(11 252)		(15 402)
Sky Aircraft Industries		654	(25)	630
Geci Gmbh				-
Geci Ingenieria				-
Geci Srl	32			32
Gecl Ltd	3 360	(3 029)		331
GES		180		180
GECl LLC		18		18
GECl Aviation (ex-RAI)				-
Mouvements 2009/2010	(2 646)	(13 430)	(25)	(16 100)
Provisions au 31/03/10	3 604	1 784	-	5 387

Le bénéfice de l'exercice est principalement lié à l'opération de l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité Aviation à Geci Aviation SA.

Cette opération a permis de dégager une plus value d'apport de 124 512 K€ se décomposant ainsi :

- 115 512 K€ sur les titres Geci Aviation Industries
- 9 000 K€ sur les marques et dessins.

Cette plus value a été placée sous le régime fiscal de faveur des fusions prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Le résultat net ressort à 141 210 k€ contre 562 k€ sur l'exercice précédent.

2.6.4. Situation Financière

Les capitaux propres de la Société, intégrant le résultat de l'exercice, s'élèvent à 167 488 k€.

Le capital social a été augmenté à trois reprises au cours de l'exercice :

- en novembre 2009, pour un montant de 51.000 € (valeur nominale) suite à l'attribution définitive d'actions gratuites à plusieurs salariés ;
- en novembre 2009, pour un montant de 158 € (valeur nominale), suite à l'exercice de Bons de Souscription d'Actions ;
- en décembre 2009, pour un montant de 675.000 € (valeur nominale), suite à l'entrée au capital de deux nouveaux investisseurs.

Le capital social s'élève donc à 7.458.477,25 €, composé de 29.833.909 actions de 0,25 € de nominal.

2.6.5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2010, qui se traduit par un bénéfice de 141 210 002,51 €, d'une part, sur le compte « réserve légale » pour 529 816,73 € et d'autre part sur le compte "Report à Nouveau" pour 140 680 185,78 €, lequel passerait ainsi d'un solde de (18 904 885,88) € à un nouveau solde de 121 775 299,90 €.

2.6.6. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une quote-part de location mobilière correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (articles 39-4 et 39-5 du CGI) pour un montant de 11 551 €.

2.6.7. Informations sur les délais de paiement

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31.03.2010 par dates d'échéance

ECHEANCES FOURNISSEURS	En K€	DETTES NON ECHUES	DETTES ECHUES					TOTAL GENERAL
			0 à 15 jours	15 à 30 jours	30 à 60 jours	60 à 90 jours	Au-delà de 90 jours	
Groupe		310	1		46		296	654
Hors Groupe		610	175	10	287		159	1 241
TOTAL		920	176	10	333		455	1 894

Seulement 12% des dettes fournisseurs échues (hors Groupe) ont un délai de règlement supérieur à 60 jours.

2.6.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Vos commissaires aux comptes vous feront part dans leur rapport sur les comptes annuels figurant au paragraphe 4.5 du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

2.6.9. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce - rapport spécial des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes examinent, dans leur rapport spécial sur cette question, les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

2.6.10. Liste des conventions libres portant sur des opérations courantes et conclues dans des conditions normales

Lors de l'exercice, plusieurs conventions intra-groupes ont été conclues :

- Deux mandats simples de représentation commerciale, conclus entre GECI International et Sky Aircraft d'une part et Reims Aviation Industries (devenue GECI Aviation) d'autre part. Ces mandats, conclus à l'occasion du salon du Bourget 2009, étaient limités à un prospect commercial, pour la signature d'un pré-accord défini.
- Un avenant à la convention sur des prix de transfert des prestations de services, conclu entre GECI International et Reims Aviation Industries (devenue GECI Aviation), porte sur la fourniture d'ingénierie dans le cadre d'accords commerciaux d'assistance technique et au forfait.
- Un Memorandum Of Understanding conclu entre GECI International et Sky Aircraft a pour objet l'assistance de Sky Aircraft par GECI International pour la certification EN 9100.
- Un Memorandum Of Understanding, conclu entre GECI International et Sky Aircraft, a pour objet l'assistance de Sky Aircraft par GECI International pour la gestion du projet Skylander (organisation et stratégie, étude et suivi de marché, montage du dossier administratif et juridique, planification et ordonnancement, analyse financière, recherche de financement).

- Un Memorandum Of Understanding conclu entre GECl International et Sky Aircraft a pour objet la fourniture de prestations informatiques par GECl International à Sky Aircraft pour le développement du projet Skylander.

2.6.11. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société

Les perspectives de la société GECl International sont directement liées aux perspectives du groupe détaillées ci-avant.

2.6.12. Activité en matière de recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement sont portées par les filiales du groupe. Ces activités sont détaillées ci-avant.

2.6.13. Evénements importants postérieurs à la clôture de l'exercice

cf. paragraphe 2.5 du présent rapport

2.7. Informations relatives aux mandataires sociaux

2.7.1. Liste des mandats sociaux et fonctions exercés pendant l'exercice par les dirigeants de la société.

Nom, fonction au sein du Conseil d'Administration et terme du mandat	Mandats au sein du Groupe GECl International	Mandats hors GECl
<p>Serge BITBOUL Né le 15/11/1951 De nationalité française Détient 4 871 677 actions, dont 3 231 121 actions nominatives Président du Conseil d'Administration et Directeur Général terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Président du Conseil d'Administration de GECl Aviation (France) Président de GECl Aviation Industries SAS (ex-Skydesign, France) Président de Sky Aircraft SAS (France) Président de Reims Aviation Industries (France) Directeur de GECl Ltd (Royaume-Uni) Administrateur unique de GECl Srl (Italie) Administrateur unique de GECl Engineering Services SRL (Roumanie) Administrateur unique de Sky Aircraft Industries SA (Portugal)</p>	<p>Président de GECl Technologies Holding SAS Gérant de la Financière des Chavelles SC Gérant de Invest 2000 SARL Gérant de SB Ternes SC (France) Gérant de SB Pompe SCI (France)</p>

<p>Pascale SANSONETTI Née le 29/06/1958 De nationalité française Détient 1 action Administrateur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2014</p>	<p>Président de GECEI Systèmes Président de AGIR</p>	<p>Néant</p>
<p>Alain BOU ANHA Né le 23/06/1951 De nationalité française Détient 1 action Administrateur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Néant</p>	<p>Gérant de IMMOBAN SARL Gérant de COUNTRY Processions SCI Gérant de ARY SCI</p>
<p>Gérard DELAGE Né le 28/09/1951 De nationalité française Détient 574 actions Administrateur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012</p>	<p>Néant</p>	<p>Néant</p>
<p>Günter KAPPLER Né le 09/09/1939 De nationalité allemande Détient 1 action Administrateur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013</p>	<p>Néant</p>	<p>Membre du Conseil de Surveillance d'IABG GmbH (fin du mandat en mars 2010) Conseiller Technique de Polytechnos Venture-Partners GmbH</p>

2.7.2. Rémunération des dirigeants

La société GECI International applique les principes énoncés dans la « Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux » publiée en décembre 2008, et disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>)

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

C'est pourquoi les tableaux 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ne sont pas reproduits.

1- Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Serge BITBOUL		
	Exercice 2009/2010	Exercice 2008/2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	387.852 €	303.216 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	--	--
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	--	--
TOTAL	387 852 €	303.216 €

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Serge BITBOUL				
	Exercice 2009/2010		Exercice 2008/2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
rémunération fixe				
- au titre du mandat de Président Directeur Général de GECI International	250.000 €	250.000 €	225.000 €	225.000 €
- au titre du mandat de Directeur Général de GECI Aviation	56.250 €	56.250 €	--	--
rémunération variable	--	--	--	--
rémunération exceptionnelle	75.000 €	75.000 €	75.000 €	75.000 €
jetons de présence	--	--	--	--
avantages en nature (voiture)	6.602 €	6.602 €	3.216 €	3.216 €
TOTAL	387.852 €	387.852 €	303.216 €	303.216 €

La rémunération exceptionnelle a pris la forme d'une prime pour notamment récompenser ses efforts et son investissement personnel pour développer les activités de la Société ainsi que son implication personnelle dans les projets de la Société

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Serge BITBOUL Président Directeur Général		x		x		x		x

Monsieur Bitboul adhère au régime de retraite commun à l'ensemble des salariés de la société GECI International (ARRCO et AGIRC).

2- Rémunération des administrateurs

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice N	Montants versés au cours de l'exercice N-1
Alain BOU ANHA		
Jetons de présence	7 500 €	10 000 €
Autres rémunérations	--	--
Gérard DELAGE		
Jetons de présence	7 500 €	10 000 €
Autres rémunérations	--	--
Günter KAPPLER		
Jetons de présence	5.000 €	5.000 €
Autres rémunérations	--	--
Pascale SANSONETTI		
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	200 833 €	121 213€

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération en tant que salariée de la société GECI Systèmes.

Les administrateurs ayant des responsabilités au sein du Groupe GECI International ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2009/2010 d'un total de 20 000 € de jetons de présence.

2.7.3. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs

Nous vous proposons, en application de l'article L.225-45 du Code de commerce, de fixer à la somme de 60 000 euros le montant maximum de la somme annuelle pouvant être allouée au conseil d'administration au titre des jetons de présence pour l'exercice en cours.

2.8. Informations portant sur les titres de la société et l'actionariat

2.8.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.8.1.1. Evolution de l'actionariat

	31-mars-07				31-mars-08			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	12 514 104	58,2%	19 270 438	67,4%	13 238 142	49,2%	22 570 196	62,1%
Autres actionnaires nominatifs	381 396	1,8%	732 417	2,6%	136 094	0,5%	218 771	0,6%
Flottant	8 592 500	40,0%	8 592 500	30,0%	13 535 041	50,3%	13 535 041	37,3%
TOTAL	21 488 000	100,0%	28 595 355	100,0%	26 909 277	100,0%	36 324 008	100,0%
	31-mars-09				31-mars-10			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	13 134 761	48,8%	22 446 855	61,7%	12 580 074	42,2%	22 564 690	56,5%
Auto-détention	3 450	0,0%	3 450	0,0%	103 418	0,3%	103 418	0,3%
Autres actionnaires nominatifs	135 908	0,5%	246 345	0,7%	3 022 855	10,1%	3 119 839	7,8%
Flottant	13 655 158	50,7%	13 655 158	37,6%	14 127 562	47,4%	14 127 562	35,4%
TOTAL	26 929 277	100,0%	36 351 808	100,0%	29 833 909	100,0%	39 915 509	100,0%

Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 31 mars 2010, dernière date à laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.

Le nombre total d'actions est de 29 833 909 et le total des droits de vote est de 39 915 509.

	31-mars-10			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Serge Bitboul	4 871 677	16,3%	8 102 798	20,3%
G.T.H. *	7 708 397	25,8%	14 461 892	36,2%
Auto-détention	103 418	0,3%	103 418	0,3%
Autres nominatifs	3 022 855	10,1%	3 119 839	7,8%
Autres au porteur	14 127 562	47,4%	14 127 562	35,4%
TOTAL	29 833 909	100,0%	39 915 509	100,0%

(*) GECI Technologies Holding SAS (GTH) est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul

Informations sur les principaux actionnaires

Au 31 mars 2010, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la Société étaient les suivants :

Monsieur Serge BITBOUL	16,3 %
GECI TECHNOLOGIES HOLDING*	25,8 %

(*) Société contrôlée par Serge Bitboul

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Depuis sa création, la Société est contrôlée par Serge Bitboul, du fait de sa détention de la majorité ou quasiment, du capital et des droits de vote, directement ou indirectement au travers de GTH.

Monsieur Serge BITBOUL détient directement et indirectement 42,2 % du capital et 56,5 % des droits de vote.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société ait connaissance.

Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2009 a autorisé le Conseil d'Administration à racheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour un prix maximum d'achat de 10 € et un prix minimum de vente de 1 €.

Depuis le début de l'exercice 2009/2010, la Société est liée à la Société Gilbert Dupont par un contrat de liquidité conforme au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 Mars 2010, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

103 418 titres GECI International FR0000079634 pour une valeur comptable de 191 390,66 €

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2009/2010, dans le seul cadre d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GECI International.

	31/03/2010	31/03/2009
Détention à l'ouverture	3 450	0
Achat d'actions	188 933	10 608
Vente d'actions	88 965	7 158
Détention à la clôture	103 418	3 450
Cours moyen des achats	2,33 €	2,71 €
Cours moyen des ventes	2,96 €	2,91 €
Montant des frais de négociation	NS	NS

En dehors du contrat de liquidité, aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer, ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe ni dans les statuts de la Société ni autrement, de dispositions pouvant avoir un tel effet, à la possible exception du droit de vote double dont disposent les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

2.8.1.2. Evolution du cours de bourse

Tableau d'évolution de l'action depuis le 1^{er} avril 2008

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Nombre de séances de cotation
avr-08	3,76	07 avr.	3,11	23 avr.	3,42	1 461 812	22
mai-08	3,82	16 mai.	3,24	30 mai.	3,46	1 331 462	21
juin-08	3,34	05-juin	2,51	24-juin	3,03	819 643	21
juil-08	3,05	14-juil	2,29	03-juil	2,64	1 357 579	23
août-08	3,48	15-août	2,46	01-août	2,91	1 386 104	21
sept-08	4,20	05-sept	2,21	30-sept	3,25	2 697 858	20
oct-08	2,65	01-oct	1,76	10-oct	2,14	1 659 886	23
nov-08	2,59	12-nov	1,95	21-nov	2,20	1 367 526	20
déc-08	2,43	01-déc	1,83	23-déc	2,08	847 823	21
janv-09	2,18	21-janv	1,86	02-janv	2,00	735 141	21
févr-09	2,10	09-févr	1,63	20-févr	1,89	550 522	20
mars-09	2,27	27-mars	1,52	10-mars	1,72	1 092 182	22
avr-09	2,23	16-avr	1,82	08-avr	1,98	1 150 034	20
mai-09	3,07	29-mai	2,12	07-mai	2,38	1 937 580	20
juin-09	4,50	08-juin	2,54	23-juin	3,49	4 479 587	22
juil-09	3,44	10-juil	2,69	10-juil	3,04	1 516 825	23
août-09	3,44	26-août	2,85	06-août	3,05	1 715 279	21
sept-09	3,76	07-sept	3,11	07-sept	3,46	2 207 748	22
oct-09	3,65	01-oct	2,95	29-oct	3,45	1 156 063	21
nov-09	3,75	20-nov	3,01	27-nov	3,37	2 016 679	21
déc-09	3,38	29-déc	2,85	23-déc	3,03	1 271 369	22
janv-10	3,34	11-janv	2,95	29-janv	3,13	527 939	21
févr-10	3,08	04-févr	2,82	26-févr	2,94	389 281	19
mars-10	3,28	10-mars	2,68	02-mars	2,99	1 339 162	23
avr-10	3,31	14-avr	2,80	28-avr	3,05	1 350 815	20
mai-10	3,02	27-mai	2,25	20-mai	2,68	1 539 515	21

(Source : Euronext)

Graphique sur 1 an



Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)

Reuters : GECI.PA

Bloomberg : GEC FP

GECI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris.

2.8.1.3. Actions détenues par des salariés

Conformément à l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de notre société au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou d'un fonds commun de placement.

2.8.1.4. Plan de Souscription et d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce, il est mentionné dans un rapport spécial, les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de Commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

2.8.1.5. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La société n'a pas distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices

2.8.1.6. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10% de son capital

Néant.

2.8.1.7. Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

2.8.1.8. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches au cours de l'exercice écoulé

Art L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et Art. 223-26 du règlement général de l'AMF

Dénomination sociale de l'émetteur : GECI INTERNATIONAL S.A.

Période concernée : Du 1er avril 2009
au 31 mars 2010

	Acquisitions	Cessions	Souscriptions	Echanges
Nombre d'actions	106 462	713 562	—	—
Prix moyen unitaire	3,05 €	2,84 €	—	—

2.8.1.9. Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégations consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital	Date de la délégation	Durée de la délégation	Date d'expiration de la délégation	Montant déjà utilisé
a/ Délégations en cours de validité					
1. Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	4.000.000 euros par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
2. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par appel public à l'épargne	4.000.000 euros par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
3. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux adhérents d'un plan épargne entreprise	100.000 euros par émission d'actions (le montant s'ajoute aux augmentations 1 et 2)	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	

5. Augmentation du capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	Dans la limite de 10% ¹ du capital social au jour de l'émission, par émission d'actions	AGM du 25 septembre 2008	38 mois	25 novembre 2011	56.000 euros
6. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature	Dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, par émission de titres de capital ou de valeurs mobilières	AGM du 25 septembre 2008	26 mois	25 novembre 2010	
7. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs, au sens de l'article L. 411-2 II 2° du Code Monétaire et Financier	Dans la limite 20% du capital social (au jour de l'émission), par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant droit à des actions ordinaires de la Société	AGE du 16 février 2010	26 mois	26 avril 2012	
b/ Délégations expirées en 2009/2010					
1. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de bénéficiaires dénommée	Dans la limite 10% du capital social au jour de l'émission, par émission d'actions	AGM du 25 septembre 2008	18 mois	25 mars 2010	675.000 €, soit 9,95% du capital social de l'époque
c/Délégations annulées en 2009/2010					
Néant					

¹ Sur ce plafond s'imputent les 100.000 euros de l'augmentation de capital du point 3.

2.9. Filiales et Participations

Tableau des filiales et participations

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	4 228 485	€	196 000	4 449 408	1 742 589			
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	94,81	133 676 631	133 676 631	€	5 237 528	136 732 982	32 777	710 346		
GECI Gmbh	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	26 053	€	25 565	1 881 274	1 415 881			
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	489 420	£	3 530 000	(44 577)	(12 720)	315 824		
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(1 799 664)	50 603	1 187 796		
GECI Ingenieria S.L.	321 avenida de la Albufera 28031 Madrid Spain	100	50 000	50 000	€	50 000	488 962	1 919	212 949		
MOHACS International	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066				
Sky Aircraft Industries	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 Evora, Portugal	100	50 000	-	€	50 000	(1 309 476)	(629 559)	1 322 260		
Sociétés consolidées			141 983 955	138 470 589					3 749 175	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	-	€	95 000	33 697	-	-	-	-
Sociétés non consolidées			90 250	-					-	-	-
Ensemble des sociétés			142 074 205	138 470 589					3 749 175	-	-

La liste des participations est présentée dans les états financiers annuels.

2.10. Activité des filiales

Les données suivantes sont relatives à la contribution de chaque filiale dans les comptes consolidés qui nous ont semblées économiquement plus pertinentes.

Il s'agit des filiales directes et indirectes.

Pôle Ingénierie

GECI SYSTEMES SAS (France)

Cette société, filiale à 100% de la Société a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification et du génie civil.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 a été de 19 197 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 18 019 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est de 1 026 K€.

AGIR SAS (France)

GECI Systèmes détient 100% du capital social d'AGIR SAS, qui réalise des prestations d'ingénierie navale dans le domaine tant civil que militaire. Pour l'exercice 2009/2010, le chiffre d'affaires a été de 1 620 K€, et le résultat net a été de 39 K€.

GECI Gmbh (Allemagne)

Cette société, filiale à 100% de la Société a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des aérostructures et de l'intégration de systèmes.

GECI Gmbh présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 de 13 128 K€ et un résultat net de 906 K€.

DO-PS (Allemagne)

Cette société, filiale à 100% de GECI Gmbh, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine de l'ingénierie de production.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 de 6 179 K€ et un résultat net de (6) K€.

GECI ENGINEERING SERVICES SRL (Roumanie)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification principalement pour les autres filiales du Groupe.

GES présente un chiffre d'affaires de (57) K€ pour l'exercice 2009/2010 et un résultat net de (1 694) K€.

GECI Ltd (Royaume Uni)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification pour des projets internationaux.

GECI Ltd présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 de 2 531 K€ et un résultat net de 271 K€.

GECI South Africa Pty Ltd

Cette société, filiale à 100% de GECI Ltd, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport et de l'énergie.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 de 1 349 K€ et un résultat net de (587) K€.

GECI INGENIERIA SL (Espagne)

Cette société, qui a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine des aérostructures, présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2009/2010 de 1 024 K€ et un résultat net de (137) K€.

GECI SRL (Italie)

La filiale n'a pas eu d'activité significative au cours de l'exercice et est en cours de liquidation. Son résultat s'établit à (6) K€ pour l'exercice 2009/2010.

Pôle Aviation

GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) (France)

La société GECI Aviation (anciennement Reims Aviation Industries) a une activité de holding depuis le 26 mars 2010. Auparavant, elle assurait la production et la vente d'avions F-406 neufs, la vente d'avions F-406 d'occasion après retrofit, des prestations de service après vente pour la flotte de F-406 d'environ 80 appareils dans le monde et enfin des prestations «Heures de vol» réalisées dans un avion F-406 réservé à cette activité. L'unique site de production et d'administration, dédié à l'activité F-406, est situé sur l'Aérodrome de Prunay (51360), près de la ville de Reims.

Suite à l'apport partiel d'actifs réalisé le 16 février 2010, la Société détient la totalité du capital de la société GECI Aviation Industries, qui détient elle-même l'intégralité du capital de la société Sky Aircraft. Cette dernière est dédiée au développement, à la commercialisation et à la production de l'avion Skylander SK-105.

Suite à un deuxième apport partiel d'actifs réalisé le 26 mars 2010, l'activité de production et de vente d'avions F-406 a été logée dans sa nouvelle filiale, dénommée Reims Aviation Industries, constituée pour l'occasion.

La Société est donc aujourd'hui une holding à la tête d'un groupe comprenant la société Sky Aircraft, développant l'avion SK-105, et la société Reims Aviation Industries, produisant l'avion F-406.

Reims Aviation Industries (France)

Cette société a été constituée le 26 mars 2010, suite à l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité F-406 par la société GECI Aviation et son capital est détenu à 100% par GECI Aviation. Cette société a vocation à assurer l'ensemble de l'activité opérationnelle liée à la branche d'activité F-406. Elle est située sur l'Aérodrome de Reims-Prunay. Elle clôturera son premier exercice le 31 mars 2011.

Sky Aircraft SAS (France)

La société Sky Aircraft est une filiale à 100% de la société GECI Aviation Industries. Immatriculée en novembre 2008, elle a pour activité principale le développement du projet Skylander.

Elle a négocié son installation sur le site de Chambley en Meurthe et Moselle, avec le soutien du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire.

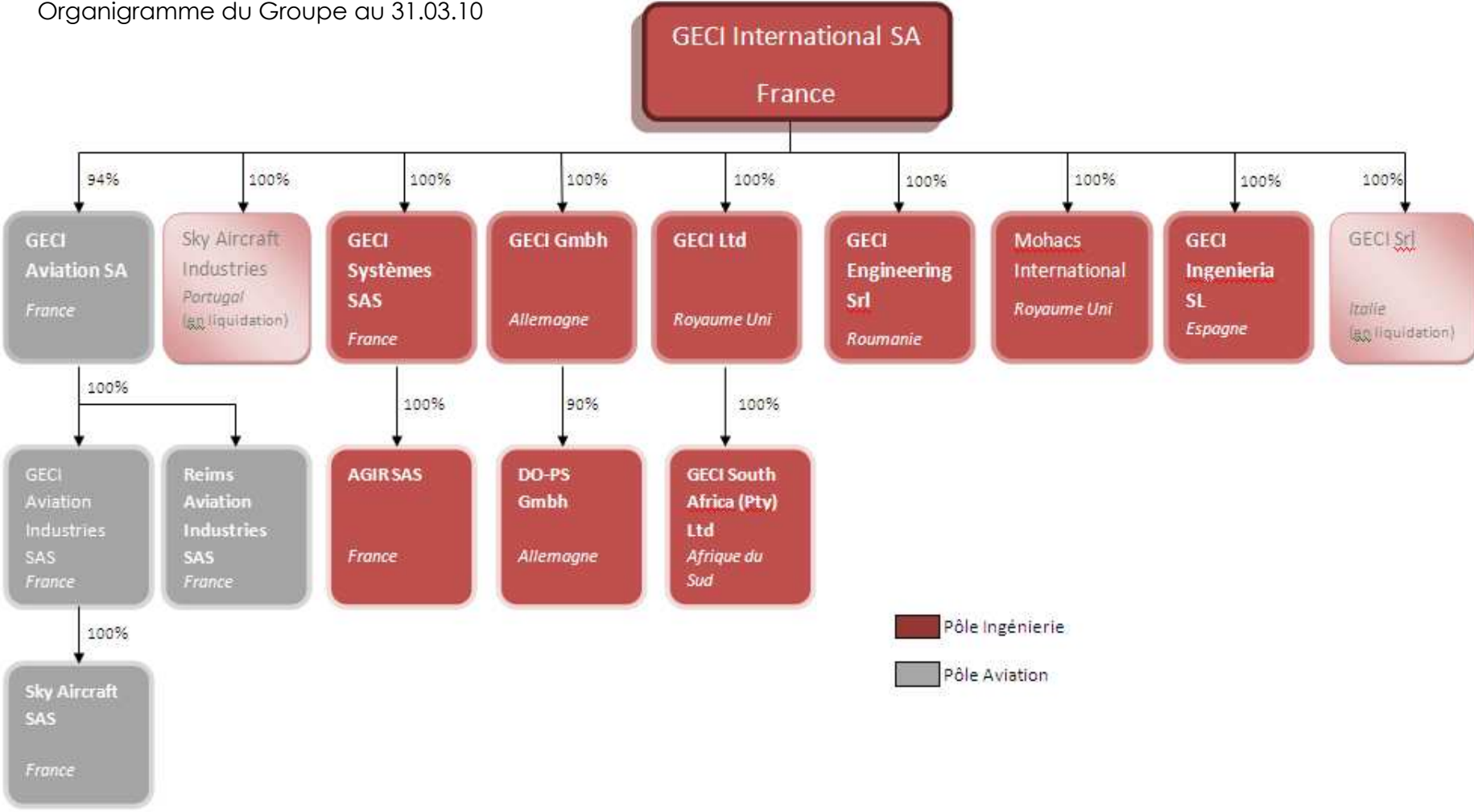
Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a généré un résultat social nul, conséquence de l'activation des coûts engagés pour le développement du Skylander à hauteur de 19,9 millions d'euros.

Dans les comptes consolidés, uniquement 18 967 K€ ont été inscrits à l'actif en Frais de développement.

GECI Aviation Industries SAS (ex SKYDESIGN) (France)

Cette société dont la mission est de promouvoir et développer le projet d'avion Skylander clôture son exercice sans aucun chiffre d'affaires et le résultat net est de -212 K€.

Organigramme du Groupe au 31.03.10



2.11. Informations sociales et environnementales

Effectif

L'effectif total, toutes catégories, du Groupe GECI International au 31 mars 2010 est de 894 salariés dont 85% d'ingénieurs et cadres.

La proportion d'intérimaires et de contrats à durée déterminée par rapport à l'effectif total n'est pas significative et représente 2%.

Le groupe GECI International a recours à la sous-traitance (prestataires extérieurs) principalement des experts et des ingénieurs, exclusivement dans le cadre de recherche de compétences pointues ou très particulières. L'effectif des prestataires extérieurs n'excède pas 16% de l'effectif salarié.

Au total, le groupe GECI International regroupe au 31 mars 2010, un effectif inscrit de 769 collaborateurs à travers le monde.

Toutes unités confondues, en France et à l'étranger, la moyenne d'âge des salariés du Groupe, reconnu pour son expertise, est de 42 ans.

Organisation du temps de travail

La durée légale hebdomadaire de travail est de 35 heures. L'organisation du temps de travail des effectifs « cadre » s'effectue sur la base d'un forfait annuel de 218 jours travaillés avec une référence horaire hebdomadaire de 38 heures 30, en contrepartie de l'attribution de 10 jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Egalité professionnelle hommes et femmes

Lorsque que l'on sait que peu de femmes sont présentes dans les formations scientifiques, le groupe GECI International affiche un taux de féminisation de son effectif salarié de 16%.

La masse salariale du groupe GECI International ne fait pas apparaître à contribution égale, de disparité de traitement salarial entre hommes et femmes de même position dans l'organisation.

La diversité

Le groupe GECI International reconnaît et valorise les compétences individuelles en favorisant l'équité sociale. Une des valeurs fortes du Groupe GECI International est l'internationalisation de ses équipes, sources de richesse culturelle ; le Groupe emploie près de 17 nationalités différentes au sein de ses seuls effectifs en France. Le groupe GECI International a adhéré à la Charte diversité.

Promouvoir l'emploi des seniors

GECI International s'est toujours consacré à la recherche des meilleurs talents pour former des équipes d'ingénieurs hautement qualifiés. L'expertise apportée par l'emploi des seniors au sein d'un groupe de travail et le transfert de compétences aux plus jeunes sont des atouts réels du groupe qui emploie 23% de collaborateurs âgés de plus de 45 ans.

Encourager le dialogue

Les relations sociales sont fondées sur la confiance et le respect mutuel. Elles reposent sur un dialogue ouvert et participatif entre les salariés, leurs représentants et la Direction.

Par le dialogue, l'objectif est de concilier performances économiques et relations humaines, en mobilisant les salariés autour des valeurs du groupe Intégrité, Excellence, Expertise, Innovation.

Une politique de rémunération globale

Fondée sur la performance et l'équité, la politique salariale du groupe vise à pratiquer des rémunérations qui récompensent la performance individuelle.

La contribution de chacun de nos salariés du Groupe est évaluée lors d'entretiens annuels durant lesquels sont recueillies les aspirations des collaborateurs en matière de développement, de parcours professionnel et de formation.

Par ailleurs, dans le cadre de la reconnaissance de la performance, le groupe GECI International propose des attributions d'actions gratuites, et au 31 mars 2010, 90 000 actions ont été attribuées au profit des salariés au cours de l'exercice.

Développer et fidéliser nos Collaborateurs

La formation professionnelle c'est, pour l'ensemble des nos salariés, la possibilité de gagner en compétence afin d'atteindre les objectifs d'expertise et d'excellence du Groupe mais aussi de développer des compétences accrues en management de projet. Pour l'année fiscale concernée le Groupe a consacré 438 210 € pour la formation de ses salariés.

Sécurité et aux conditions de travail

La majorité des collaborateurs du groupe GECI International effectuent des missions de prestations intellectuelles dans les bureaux d'études du groupe ou de nos clients. Les conditions de travail ne sont pas considérées comme pénibles et les risques d'accident du travail sont ainsi particulièrement limités. Aucun accident du travail n'a été déclaré, en France pour l'année fiscale concernée.

Conséquences environnementales de l'Activité

Les activités de la holding du Groupe ne sont pas de nature à porter atteinte à l'environnement. Au quotidien, le Groupe adopte une attitude responsable et s'emploie à veiller à sa consommation d'énergie et de papier afin de limiter l'impact sur l'environnement.

3.1. Compte de résultat consolidé

	en K€	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 Retraité	Avril-Mars.09 Publié
Chiffre d'affaires		1	58 572	50 167	50 167
Autres Produits courants ⁽¹⁾			19 506	9 849	0
Coûts directs		2	-47 747	-42 023	-40 077
Coûts généraux et administratifs		3	-28 645	-16 739	-9 379
Résultat opérationnel Courant			1 686	1 254	711
Autres Produits et Charges Opérationnels		4	366	1 218	1 218
Résultat opérationnel Net			2 052	2 472	1 929
Coût de l'endettement financier net		5	-589	143	143
Autres charges et produits financiers		5	-29	-265	-266
Résultat courant avant impôt			1 434	2 350	1 806
Impôts sur les bénéfices		16	-955	-836	-838
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées			479	1 514	968
Plus-values sur participations cédées					
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			-589	-547	0
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>					
Résultat net			-110	967	968
Part du groupe			18	1 042	1 042
Intérêts minoritaires			-128	-75	-74

(en euros par action)	Notes explicatives	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 Retraité	Avril-Mars.09 Publié
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base		27 785 601	26 929 277	26 929 277
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué		27 860 285	27 173 277	27 173 277
Résultat net de base par action		0,001	0,039	0,039
Résultat net dilué par action		0,001	0,038	0,038
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		0,022	0,059	
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		0,022	0,058	

(1): La ligne « Autres produits » correspond à l'activation des frais de développement sur le projet Skylander et aux subventions définitivement acquises

	en K€	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Résultat de l'exercice			-110	968
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>			14	599
<i>Ecart de conversion sur invest. net à l'étranger</i>			0	-463
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>			116	0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			130	136
Résultat global total			20	1 104
Dont Part du Groupe			148	1 178
Dont Part des intérêts minoritaires			-128	-74

Tableau de passage pour l'exercice 2008/2009 entre l'état du résultat global publié et les comptes retraités

	en K€	Avril-Mars.09 Publié	Présentation activation coûts développement	Impact IFRS 5	Avril-Mars.09 retraité
Chiffre d'affaires		50 167	0	0	50 167
Autres Produits courants ⁽¹⁾		0	9 849	0	9 849
Coûts directs		-40 077	-1 946	0	-42 023
Coûts généraux et administratifs		-9 379	-7 903	544	-16 738
Résultat opérationnel Courant		711	0	544	1 255
Autres Produits et Charges Opérationnels		1 219	0	1	1 220
Résultat opérationnel Net		1 929	0	545	2 475
Coût de l'endettement financier net		143	0	0	143
Autres charges et produits financiers		-266	0	0	-266
Résultat courant avant impôt		1 806	0	545	2 352
Impôts sur les bénéfices		-838	0	2	-836
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées		968	0	547	1 516
Plus-values sur participations cédées					
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées		0	0	-547	-547
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>					
Résultat net		968	0	0	969
Part du groupe		1 042			1 042
Intérêts minoritaires		-75			-75

Les comptes retraités prennent en compte pour l'exercice précédent :

- Impact de la norme IFRS 5 « Activités abandonnées » concernant la fermeture en cours de la filiale SA.I (Portugal)
- Changement de présentation du compte de résultat , faisant apparaître distinctement en « autres produits courants » le montant de l'activation des frais de développement liés au projet Skylander.

3.2. Etat de la situation financière

	en K€	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	6		31 682	12 162
Immobilisations corporelles	6		4 725	2 614
Actifs financiers non courants	6		690	619
Impôts différés	16		84	
Total Actifs non-courants			37 181	15 395
Stocks et encours	9		5 422	1 990
Actifs sur contrats en cours	10		3 199	3 137
Clients et autres débiteurs	11		18 978	11 325
Actif d'impôt exigible			241	285
Autres actifs courants	12		13 813	7 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7		1 960	8 876
Total Actifs courants			43 613	32 651
Actifs non courants détenus en vue de la vente				
Total Actif			80 793	48 046
PASSIF				
Capital			7 458	6 732
Primes et réserves			23 580	12 942
<i>Résultat consolidé (part groupe)</i>			18	1 042
Total Capitaux propres, part du groupe			31 056	20 716
Intérêts minoritaires			899	3 929
Total des capitaux propres			31 955	24 645
Emprunts et dettes financières	7		7 758	3
Provisions retraites et assimilées	8		692	553
Impôts différés	18		8	
Total Passifs non courants			8 458	556
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	7		3 988	4 563
Provisions courantes	8		473	668
Passifs sur contrats en cours	13		978	912
Fournisseurs et autres créditeurs	14		12 003	5 862
Passif d'impôt exigible			834	0
Autres passifs courants	15		22 104	10 839
Total Passifs courants			40 380	22 845
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente				
Total des passifs			48 838	23 401
Total Passif			80 793	48 046

3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé hors activités abandonnées		479	1 514
+ Amortissements et provisions		1 455	773
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		0	21
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		71	-1 081
- Charge d'endettement net		589	-143
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		955	838
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts		3 550	1 922
Impôts versés		-88	-414
Variation de stocks		-3 432	-233
Variation des créances exploitation		-14 489	-1 977
Variation des dettes exploitation		17 380	2 614
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		-541	404
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)		2 921	1 912
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-1 326	-997
Developpement Autofinancé (Skylander)		-18 967	-9 892
Investissements d'exploitations nets		-20 293	-10 889
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		-72	-134
Variation de périmètre (*)		0	1 969
Investissements financiers nets		-72	1 835
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)		-20 365	-9 054
Encaissement net sur augmentation de capital		7 267	0
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		0	-50
Augmentation et diminution des actions propres		-191	0
Apports en compte courant		114	-910
Variation nette des emprunts		3 391	-693
Charge d'endettement net		-589	143
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)		9 992	-1 510
Variation des cours des devises		-87	634
VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées		-7 538	-8 018
ACTIVITES ABANDONNEES			
Flux de trésorerie lié à l'activité		-589	-546
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements		0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		0	0
VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées		-589	-546
Trésorerie d'ouverture		7 131	15 695
Variation de trésorerie		-8 127	-8 564
Trésorerie de clôture		-996	7 131
dont disponibilités et quasi disponibilités		1960	8 876
dont avances perçues de la société d'affacturage		-2458	-1 565
dont autres (découverts...)		-498	-179

3.4. Etat des variations des capitaux propres consolidés

	en K€	Notes explicatives	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
			Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto- détenus					
Capitaux propres au 1^{er} avril 2009			6 732	30 848	0	1 306	-18 171	20 715	3 930	24 645
Résultat net de la période							18	18	-127	-109
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :			0	0	0	14	116	130	0	130
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>								0		0
<i>Effet d'impôt</i>							116	116		116
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>						14		14		14
Résultat global de la période			0	0	0	14	134	148	-127	21
Augmentation de capital			726	6 541				7 267		7 267
Dividendes versés par la société mère								0		0
Remboursement de capital								0		0
Paielements fondés sur des actions							243	243	8	251
Reclassement des actions propres					-186			-186		-186
Autres variations							2 869	2 869	-2 912	-43
Total des transactions avec les actionnaires			726	6 541	-186	0	3 112	10 193	-2 904	7 289
Capitaux propres au 31 mars 2010			7 458	37 389	-186	1 320	-14 925	31 056	899	31 955

	en K€	Notes	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
			Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto- détenus					
Capitaux propres au 1^{er} avril 2008			6 727	30 853		707	-19 259	19 028	84	19 112
Résultat net de la période							1 042	1 042	-74	968
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :			0	0	0	599	-463	136	0	136
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>							-463	-463		-463
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>						599		599		599
Résultat global de la période			0	0	0	599	579	1 178	-74	1 104
Augmentation de capital			5	-5				0		0
Dividendes versés par la société mère								0	-50	-50
Remboursement de capital								0		0
Paielements fondés sur des actions							509	509		509
Reclassement des actions propres								0		0
Autres variations								0	3 970	3 970
Total des transactions avec les actionnaires			5	-5	0	0	509	509	3 920	4 429
Capitaux propres au 31 mars 2009			6 732	30 848	0	1 306	-18 171	20 715	3 930	24 645

Le capital social est composé de 29 833 909 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

3.5. Informations sectorielles

3.5.1. Informations par zone géographique et par secteur d'activité

a) Principaux agrégats du poste de résultat par zone géographique

En k€	Avril-Mars.10				Avril-Mars.09			
	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total
France								
Chiffre d'affaires	24 322 43%	7 662 100%		31 985 55%	21 154 42%	3 978 100%		25 133 50%
Résultat opérationnel courant	2 009	-2 119		-110	3 545	-3 820		-275
% CA	8,3%	-27,7%		-0,3%	16,8%	-96,0%		-1,1%
Allemagne et Roumanie								
Chiffre d'affaires	26 649 47%	0%		26 649 45%	20 904 42%			20 904 42%
Résultat opérationnel courant	1 195			1 195	3 130			3 130
% CA	4,5%			4,5%	15,0%			15,0%
Autres Pays								
Chiffre d'affaires	6 090 11%	0%		6 090 10%	7 996 16%			7 996 16%
Résultat opérationnel courant	499			499	-754			-754
% CA	8,2%			8,2%	-9,4%			-9,4%
Eliminations Intercos								
Chiffre d'affaires			-6 153	-6 153 -11%			-3 866	-3 866 -8%
Résultat opérationnel courant			103	103			-1 390	-1 390
% CA				-1,7%				36,0%
TOTAL GROUPE								
Chiffre d'affaires	57 061 100%	7 662 100%	-6 153	58 572 100%	50 054 100%	3 978 100%	-3 866	50 168 100%
Résultat opérationnel courant	3 703	-2 119	103	1 687	5 921	-3 820	-1 390	711
% CA	6,5%	-27,7%	0,0%	2,9%	11,8%	-96,0%	0,0%	1,4%

b) Principaux agrégats du poste de résultat par secteur d'activité

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 87% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, DOPS, Geci GMBH, GES, Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci South Africa, ainsi que de Geci International.
- Le pôle Aviation qui représente 13 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, Sky Aircraft, et Reims Aviation Industries.
- S.A.I., filiale au Portugal en cours de liquidation a été reclassée sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées » en application de la norme IFRS 5.

	en K€					Avril-Mars 10					Avril-Mars 09 Retraité				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total					
Chiffre d'affaires	57 061	7 662	42	-6 193	58 572	50 055	3 978		-3 866	50 167					
Autre Produits courants		19 506			19 506		9 849			9 849					
Coûts directs	-40 822	-11 006		4 081	-47 747	-34 452	-7 571			-42 023					
Marge sur coûts directs	16 239					15 603									
% du chiffre d'affaires	28,5%					31,2%									
Coûts généraux et administratifs	-12 536	-18 281	-2 466	4 638	-28 645	-9 682	-9 532	-594	3 070	-16 738					
Résultat opérationnel Courant	3 703	-2 119	-2 424	2 526	1 686	5 921	-3 276	-594	-796	1 255					
Autres Produits et Charges Opérationnels	25	334	8	0	367	-6	750	475		1 219					
Résultat opérationnel Net	3 728	-1 785	-2 416	2 526	2 052	5 915	-2 526	-119	-796	2 474					
Coût de l'endettement financier net	-168	-889	45	423	-589	-172	-11	327	-1	143					
Autres charges et produits financiers	-18	-19	-311	319	-29	-304	-68	106	0	-266					
Résultat courant avant impôt	3 542	-2 693	-2 682	3 268	1 434	5 439	-2 605	314	-797	2 351					
Impôts sur les bénéfices	-944	0	-11	0	-955	-649	-1 191	1 003	1	-836					
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				0					0						
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	2 598	-2 693	-2 693	3 268	479	4 790	-3 796	1 317	-796	1 515					
Plus-values sur participations cédées									0						
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-630			41	-589		-547		0	-547					
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>									0						
Résultat net	1 968	-2 693	-2 693	3 309	-110	4 790	-4 343	1 317	-796	968					
Part du groupe	1 955	-2 553	-2 693	3 309	18	4 789	-4 268	1 317	-796	1 042					
Intérêts minoritaires	13	-140	0	0	-128	1	-75	0	0	-74					

c) Principaux agrégats du poste du bilan par secteur d'activité

en K€		Avril-Mars.10			Avril-Mars.09			
ACTIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	31 683	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	12 162
Immobilisations incorporelles	305	30 787	591	31 683	142	11 994	26	12 162
Immobilisations corporelles	483	2 380	1 862	4 725	598	1 910	106	2 614
Actifs financiers non courants	209	228	252	689	180	190	248	618
Impôts différés	163		-79	84				
Total Actifs non-courants	1 160	33 395	2 626	37 181	920	14 094	380	15 394
Stocks et encours		5 422		5 422		1 990		1 990
Actifs sur contrats en cours	3 199			3 199	2 123	1 014		3 137
Clients et autres débiteurs	12 111	6 620	247	18 978	9 767	1 555	3	11 325
Actif d'impôt exigible	241			241				
Autres actifs courants	2 045	9 885	1 882	13 812	2 016	4 056	1 251	7 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 507	104	349	1 960	1 956	6 564	356	8 876
Total Actifs courants	19 103	22 031	2 478	43 612	15 862	15 179	1 610	32 651
Actifs non courants détenus en vue de la vente								
Total Actif	20 263	55 426	5 104	80 793	16 782	29 273	1 990	48 045
PASSIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	7 458	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	6 732
Capital			7 458	7 458			6 732	6 732
Primes et Réserves	3 568	-2 646	22 658	23 580	-3 574	-15 509	32 024	12 941
<i>Résultat consolidé (part groupe)</i>	1 955	-2 553	616	18	4 789	-4 268	521	1 042
Total Capitaux propres, part du groupe	5 523	-5 199	30 732	31 056	1 215	-19 777	39 277	20 715
Intérêts minoritaires	62	837		899	50	3 879		3 929
Total des capitaux propres	5 585	-4 362	30 732	31 955	1 265	-15 898	39 277	24 644
Emprunts et dettes financières	3	4 965	2 790	7 758	3			3
Provisions retraites et assimilés	493	165	34	692	427	113	13	553
Impôts différés	8			8				
Autres passifs non courants								
Total Passifs non courants	504	5 130	2 824	8 458	430	113	13	556
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	2 795	203	990	3 988	1 575	1 402	1 585	4 562
Provisions courantes	40	235	198	473	97	453	118	668
Passifs sur contrats en cours	978			978	913			913
Fournisseurs et autres créditeurs	2 741	7 798	1 463	12 002	2 404	2 615	844	5 863
Passif d'impôt exigible	834			834				
Autres passifs courants	10 163	7 770	4 172	22 105	6 458	2 995	1 387	10 840
Total Passifs courants	17 551	16 006	6 823	40 380	11 447	7 465	3 934	22 846
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente								
Total des passifs	18 055	21 136	9 647	48 838	11 877	7 578	3 947	23 402
<i>Eliminations intercos</i>	-3 378	38 653	-35 275	0	3 640	37 593	-41 234	-1
Total Passif	20 262	55 427	5 104	80 793	16 782	29 273	1 990	48 045

3.5.2. Informations par secteur d'activité

Chiffre d'affaires	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Pole Ingénierie		50 910	46 189
Aéronautique		41 934	34 762
Spatial		3 719	4 920
Transport		402	930
Propulsion - Energie		2 693	3 606
Naval		1 784	1 946
Autres (dont Génie Civil)		378	25
Pole Aviation		7 662	3 978
Chiffre d'affaires consolidé		58 572	50 167

3.6. Notes Annexes

3.6.1. Faits marquants, activité et perspectives

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€. Ces actions, souscrites au prix de 2,81€, ont permis d'augmenter le capital social de 675 000€, le portant ainsi à 7 458 477,25€, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 6 912 000€.

POLE AVIATION

Depuis son lancement en 2001, tout le savoir faire et l'expertise du Groupe sont mobilisés sur le projet d'avion Skylander (SK 105) et plus de 43,7 M€ de frais d'études, de consulting et d'heures d'ingénieurs y ont été consacrés.

Sur cet exercice le Groupe a procédé à une réorganisation juridique de son pôle Aviation par le biais d'un apport partiel d'actifs le 16 février 2010 de Geci International de sa branche d'activité complète Skylander à sa filiale Reims Aviation Industries. Suite à l'apport partiel d'actifs réalisé le 16 février 2010, GECI International détient GECI Aviation à hauteur de 94,81% qui détient elle-même la société GECI Aviation Industries. Cette dernière détient elle-même l'intégralité du capital de la société Sky Aircraft qui est dédiée au développement, à la commercialisation et à la production de l'avion Skylander SK-105. La production du Skylander SK-105, basée sur le site de Chambley (54890) n'ayant pas encore débuté, cette activité ne génère pas encore de chiffre d'affaires. Suite à un deuxième apport partiel d'actifs réalisé le 26 mars 2010, cette fois-ci interne au groupe GECI Aviation, la totalité de l'activité de production et de vente d'avions F-406 a été logée dans une nouvelle filiale de la Société dénommée Reims Aviation Industries, constituée pour l'occasion.

Seule l'activité de Reims Aviation Industries génère actuellement un chiffre d'affaires qui s'élève pour l'exercice 2009/2010 à 7 662 K€ soit 17% de croissance par rapport à un exercice précédent de 12 mois comparable.

En septembre 2008, le Groupe a obtenu dans le cadre du développement du Pôle Industriel Aériades, le soutien financier et opérationnel de l'Etat et la Région Lorraine au projet Skylander. Durant l'exercice 2009/2010, ce projet a connu une accélération décisive notamment liée à la survenance des événements suivants :

- la notification d'attribution d'aides conditionnées (avance remboursable OSEO pour 7,4 M€ le 09/04/2009 ; aide à finalité régionale pour 2 M€ le 31/03/2009), faisant suite à la convention de prime d'aménagement du territoire signée le 09/12/2008 pour 2,5 M€.

Les recettes perçues durant l'exercice sont les suivantes :

- 1,0 M€ au titre de la prime d'aménagement du territoire
- 0,8 M€ au titre de l'aide à finalité régionale
- 3,0 M€ au titre de l'avance remboursable OSEO (première tranche)
- la confirmation du principe de l'éligibilité du projet au crédit d'impôt recherche avec obtention du rescrit le 09/02/2009, le montant total de ce crédit étant estimé, par le Groupe, à environ 80 M€ jusqu'en 2027.
- l'intérêt marqué des investisseurs institutionnels et publics pour le projet qui a permis au Groupe de progresser dans la recherche des fonds nécessaires à son financement ; le potentiel technique et financier du SK 105 étant par ailleurs conforté par les études menées par Geci International et ses partenaires.

POLE EXPERTISE ET INGENIERIE

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires de 50,9 M€, en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance de l'activité, réalisée dans une conjoncture économique difficile, démontre la pertinence du positionnement de GECI International et illustre sa maîtrise reconnue de l'ingénierie des grands projets dans les secteurs de l'aéronautique et des transports.

Le quatrième trimestre 2009-2010 est particulièrement dynamique avec un chiffre d'affaires de 14,3 M€, en augmentation de 12,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les équipes d'ingénieurs de GECI International, mobilisées significativement sur le programme Skylander, ont représenté un volume d'affaires de 3,9 M€. Cette contribution intragroupe est non consolidée et non incluse dans le chiffre d'affaires consolidé publié au titre de l'exercice clos.

Le Groupe a notamment vu la qualité de l'ensemble de ses prestations et de son savoir faire une nouvelle fois récompensée par le renouvellement de son référencement au sein des fournisseurs privilégiés d'Airbus (programme E2S qui sélectionne les 20 sous traitants les plus performants). A ce titre, le Groupe a remporté fin 2009 un important contrat représentant environ 500 000 heures d'études pour la conception d'un ensemble de structures sur l'avion A400M.

3.6.2. Evènements postérieurs à la clôture

On notera que la société GECI International a participé à une augmentation de capital lancée sur le marché par sa filiale GECI AVIATION S.A. en juillet 2010. GECI International voit ainsi son pourcentage de détention dans sa filiale passer de 94,81% à 91,20%.

Reims Aviations Industries remporte l'appel d'offres des douanes françaises pour l'équipement de 8 avions de surveillance et annonce la signature d'un protocole d'accord pour la livraison de 10 F406 à un client chinois.

La phase d'industrialisation est en marche pour le Skylander avec le franchissement d'une étape importante de la découpe des premiers copeaux chez Baccarat Précision en Lorraine le 27/04/2010.

3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Variation de périmètre de RAI (devenue Geci Aviation) lors de l'apport partiel actif du 16 février 2010 avec un effet rétroactif au 1er avril 2009, passant de 59,14% à 94,81% de détention. Par ailleurs, SAI (Portugal), en cours de liquidation est prise en compte dans le pôle ingénierie sur l'exercice et non plus dans le pôle aviation.

3.6.4. Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 Mars 2010 ont été établis en conformité au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[Http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 août 2010. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires de GECI International lors de l'assemblée générale annuelle convoquée les 21 et 28 Septembre 2010.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2010 les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2009 à l'exception des nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

-IAS 1 amendée « présentation des états financiers »

L'application de la révision d'IAS 1 amendée a un impact en termes de présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Dans le cadre de cette révision le Groupe a pris pour option de :

-Modifier l'appellation du bilan qui devient Etat de la situation financière consolidée.

-Compléter le compte de résultat par « état du résultat global » qui regroupe le résultat de l'exercice et les autres produits et charges enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Le Groupe n'est pas affecté par l'entrée en vigueur des autres textes qui sont d'application obligatoire le 1^{er} avril 2009 dans l'Union européenne.

3.6.5. Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2010

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire que pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2010. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- IFRS 5 amendée « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »,

- IAS 7 « tableau de flux de trésorerie » sans impact sur les comptes,

- IAS 19 « avantages du personnel » sans impact sur les comptes,

- IAS 23 amendée « Coûts d'emprunt » sans impact sur les comptes,

- IAS 32 révisée « Instruments financiers » sans impact sur les comptes,

- IAS 40 amendée « immeubles de placement » qui est non applicable,

- IFRS 2 « amendement relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations » sans impact sur les comptes,

- Version révisée IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et amendements en résultant d'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif, compte tenu des analyses en cours.

3.6.6. Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2010.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

3.6.7. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, le Groupe revoit régulièrement ses estimations et jugements relatifs au respect des critères d'activation des dépenses de recherche et de développement relatives au projet Skylander.

Depuis le 1er octobre 2008, le Groupe considère que les critères nécessaires pour activer les dépenses encourues sur le projet Skylander sont satisfaits.

Il a notamment été tenu compte des éléments suivants :

- Faisabilité technique
- Capacité à générer des avantages économiques futurs
- Disponibilité des ressources financières suffisantes pour achever le projet

Par conséquent, le Groupe a considéré que les critères d'activation des dépenses liées au projet Skylander sont remplis depuis le 1er octobre 2008. Les dépenses de développement activées sur le projet Skylander au 31 mars 2010 s'élèvent à 28,8 M€ dont 18,9 M€ activés sur l'exercice.

3.6.8. Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen ; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

3.6.9. Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

3.6.10. Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

3.6.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activité abandonnée

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnés ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées. De ce fait, certains éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent font l'objet de reclassements, afin de présenter une information comparative relative à ces activités abandonnées. C'est donc le cas sur cet exercice pour la filiale portugaise S.A.I., en cours de liquidation. Un tableau de passage présentant le compte de résultat publié pour l'exercice précédent 2008/2009 et cette information retraitée est présenté dans les états financiers.

3.6.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";
- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

3.6.13. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

3.6.14. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

3.6.15. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable.

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI Systèmes, et AGIR. GECI Aviation Industries dont la détention est inférieure à 95 % ne fait plus partie du groupe d'intégration fiscale. Cette sortie du périmètre n'a aucun impact sur les comptes.

3.6.16. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

3.6.17. Immobilisations

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------|------------|
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 5 ans |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

3.6.18. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

3.6.19. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA.

3.6.20. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

3.6.21. Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.1 point.

3.6.22. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

3.6.23. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 4,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

3.6.24. Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

3.6.25. Gestion du risque financier

Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le groupe a mis en place un système d'affacturage. Il concerne les clients principaux. L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

- 2 458 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,1 point de base
- 1 528 K€ de compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

Au 31 mars 2010	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2010	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable		
en milliers d'euros										
Passifs financiers		115 3 873	6 200	1 558			6 315	5 431	11 746	
Autres passifs		978					978		978	
Dettes fournisseurs		12 003					12 003		12 003	
Autres dettes courantes		22 104					22 104		22 104	
Trésorerie et équivalent de trésorerie		1 960					1 960		1 960	
Position nette		33 240	3 873	6 200	1 558	0	0	39 440	5 431	44 871

Au 31 mars 2009	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2009	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable		
en milliers d'euros										
Passifs financiers		2 810 1 753		3			2 810	1 756	4 566	
Autres passifs		913					913	0	913	
Dettes fournisseurs		5 863					5 863	0	5 863	
Autres dettes courantes		10 839					10 839	0	10 839	
Trésorerie et équivalent de trésorerie			8 876				0	8 876	8 876	
Position nette		20 425	10 629	0	3	0	0	20 425	10 632	31 057

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différencierait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par les soldes intragroupes libellés en devise étrangères.

Les écarts de change dégagés par la filiale Anglaise GECI Ltd étaient liés au compte courant de GECI International. Une augmentation de capital par incorporation des comptes courants sur GECI Ltd a été effectuée en septembre 2009 par compensation de compte courant pour un montant de 3 849 K€, ainsi cette créance étant remontée en capitaux propres, l'impact de cet écart de change sur le résultat a été neutralisé.

Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Facturations (y compris frais refacturés)		58 759	49 038
Frais refacturés		-422	-474
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		235	1 603
Chiffre d'Affaires		58 572	50 167

Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 retraité	Avril-Mars.09 publié
Frais de personnel		32 523	27 753	27 753
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		9 970	6 608	6 608
Amortissements et provisions		660	158	158
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		4 594	7 504	5 558
Coûts Directs		47 747	42 023	40 077

Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 retraité	Avril-Mars.09 Publié
Frais de personnel		14 155	11 948	4 502
Loyers et frais de locaux		2 650	1 061	1 061
Frais de télécommunication et frais postaux		353	171	171
Honoraires, consultants, contractors		3 335	778	778
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		829	69	69
Impôts et Taxes		1 112	445	445
Amortissements et provisions		1 151	326	326
Autres charges		5 060	1 941	2 027
Frais généraux		28 645	16 739	9 379

Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Dotations Immobilisations Etablissement Portugal		5	-53
Liquidation Filiales Indonésiennes			-76
Reprise BadWill RAI			618
Reprise provision pour litiges		276	
Abandon de Créances			741
Autres		86	-12
Autres produits et charges opérationnels		367	1 218

Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres produits et Charges Financiers »

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Revenu financier (Placement CAT ..)		0	496
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-589	-353
Coût de l'Endettement Financier Net		-589	143
Gains et pertes de change		-32	-428
Actualisation des indemnités de fin de carrière			-8
Autres		3	170
Autres produits et charges financiers		-29	-266

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la devise dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

Note 6 : Immobilisations

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
Valeur brute au 31 mars 09	1 826	12 292	205	2 031	3 568	252	20 174
Acquisitions	427			485	661	19	1 592
Crédit bail	662				2 075		2 737
Cessions	-236			-51	-137	-177	-601
Ecart conversion	6						6
Coût de développement du Skylander		18 967					18 967
Autres (reclassement)	23	-4	-19	751	-614		137
Valeur brute au 31 mars 10	2 708	31 255	186	3 216	5 553	94	43 011
Amortissements au 31 mars 09	1 634	341	187	536	2 701	0	5 399
Dépréciation	276	254		77	961		1 568
Reprise sur cessions	-236			-51	-190		-477
Ecart conversion	-3				-87		-90
Autres (reclassement)	35	-10	-11	891	-700		205
Amortissements au 31 mars 10	1 706	585	176	1 453	2 685	0	6 605
Valeur Nette au 31 Mars 10	1 001	30 670	10	1 763	2 868	94	36 406
	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Fonds commerciaux	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
Valeur brute au 31 mars 08	1 834	0	179	65	3 075	0	5 153
Acquisitions	54			111	580	252	997
Variation de périmètre	0	2 400	26	1 855			4 281
Cessions	-57				-68		-125
Ecart conversion	-2				-4		-6
Coût de développement du Skylander		9 835					9 835
Autres	-3	57	0		-15		39
Valeur brute au 31 mars 09	1 826	12 292	205	2 031	3 568	252	20 174
Amortissements au 31 mars 08	1 501		179	61	2 473	0	4 214
Dépréciation	187	113		102	284		686
Variation de périmètre		228	8	373			609
Reprise sur cessions	-51				-53		-104
Ecart conversion	-2				-3		-5
Autres	-1				0		-1
Amortissements au 31 mars 09	1 634	341	187	536	2 701	0	5 399
Valeur Nette au 31 Mars 09	192	11 951	18	1 495	867	252	14 775

Immobilisations financières

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
Valeur brute au 31 mars 09	101	0	0	576	677
Acquisitions/Augmentations				72	72
Variation de périmètre Périmètre					0
Cessions/Remboursements				0	0
Ecart conversion				-1	-1
Autres					0
Valeur brute au 31 mars 10	101	0	0	647	748
Dépréciations au 31 mars 09	58	0	0	0	58
Dépréciation					0
Reprise sur cessions					0
Ecart conversion					0
Autres					0
Dépréciations au 31 mars 10	58	0	0	0	58
Valeur Nette au 31 Mars 10	43	0	0	647	690

Engagements de crédit bail

	En K€	Paiements minimum au titre de la location	2009-2010 Intérêts	Principal Mars 2010	Amortissements Mars 2010
A moins d'un an		1 044	214	830	476
Entre un et cinq ans		1 385	102	1 283	1 738
A plus de cinq ans					
Total		2 429	317	2 113	2 213

Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2010		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	689	689			689	
Clients et comptes rattachés	18 978	18 978			18 978	
Stocks	5 422	5 422			5 422	
Actifs sur contrats en cours	3 199	3 199			3 199	
Autres actifs courants	14 054	14 054			14 054	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 960	1 960	1 960			
Actifs	44 302	44 302	1 960	0	42 342	0
Dettes financières	11 746	11 746				11 746
Autres passifs	978	978				5 055
Dettes fournisseurs	12 003	12 003				12 221
Autres dettes courantes	22 104	22 104				22 938
Passifs	46 831	46 831	0	0	0	51 960

en milliers d'euros	Au 31 mars 2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	576	576			576	
Clients et comptes rattachés	11 325	11 325			11 325	
Stocks	1 990	1 990			1 990	
Actifs sur contrats en cours	3 137	3 137			3 137	
Autres actifs courants	7 323	7 323			7 323	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 876	8 876	8 876			
Actifs	33 227	33 227	8 876	0	24 351	0
Dettes financières	4 566	4 566				4 566
Autres passifs	913	913				913
Dettes fournisseurs	5 863	5 863				5 863
Autres dettes courantes	10 839	10 839				10 839
Passifs	22 181	22 181	0	0	0	22 181

Note 7 : Dettes financières courantes

	En k€	Mars.10			Mars.09
		Mars.10	à un an au plus	à + d'un an	
Avances perçues du Factor		2 458	2 458		1 565
Compte-Courant actionnaires (1)		1 521		1 521	1 407
Autres dettes financières		560	115	444	1 403
Avances remboursables (OSEO ...)		4 234	0	4 234	
Dettes de crédit-bail		2 478	920	1 558	0
Découverts et autres		495	495		191
Dettes financières		11 746	3 988	7 758	4 566
<i>dont court et moyen terme</i>		<i>3 988</i>	<i>3 988</i>		<i>4 563</i>
<i>dont long terme</i>		<i>7 758</i>		<i>7 758</i>	<i>3</i>
Disponibilités et assimilés		-1 960			-8 876
Endettement (Trésorerie) Net(te)		9 786			-4 310

(1)Le compte courant actionnaire (GTH) a été reclassé sur l'exercice en Passif Non courant

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.1 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

Note 8 : Provisions

	En k€	Mars.09	Variation du périmètre	Reprises suite		Mars.10
				Dotations	à consommation Reprises non utilisées	
Provisions clients		13		10	13	10
Provisions autres actifs courants		0				0
Litiges prud'homaux		216		180		298
Provision pour impôts		0				0
Provision pour litiges		452			277	175
Provisions courantes		668	0	180	277	473
Provisions retraites et assimilées		553		139		692
Total des Provisions		1 234	0	328	290	1 175

Les litiges prud'homaux (298 K€) concernent principalement les filiales françaises. Les reprises enregistrées cette année concernent des affaires classées. Les autres litiges concernent notamment la filiale GECI Aviation, ou, un ancien salarié a saisi le Conseil des Prud'hommes en avril 2010 suite à son licenciement, le total des demandes s'élevant à d'environ 300.000 €. Au vu des éléments du dossier, GECI Aviation et ses conseils estiment que l'impact éventuel de ce litige sur sa situation financière ne devrait pas être significatif, et n'a donc pas fait l'objet d'une provision.

Note 9 : Stocks et encours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Stocks de pièces		3 164	1 990
Encours		2 258	
Stocks et encours		5 422	1 990

Note 10 : Actifs sur contrats en cours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Encours sur Contrats d' ingénierie		3 199	3 137
Actifs sur contrats en cours		3 199	3 137

Note 11 : Clients et autres débiteurs

	En k€	Mars.10	Mars.09
Clients et compte rattachés		13 545	11 018
Factures à établir		5 433	307
Clients et autres débiteurs		18 978	11 325

Note 12 : Autres actifs courants

	En k€	Mars.10	Mars.09
Avances Fournisseurs		633	79
Créances sociales		82	1 019
Créances fiscales		10 001	4 996
Créances diverses diverses		3 097	944
Autres actifs courants		13 813	7 038

L'augmentation du poste créances fiscales est principalement due à la constatation du Crédit d'impôt Recherche chez Sky Aircraft pour un montant de 6 215 K€

Note 13 : Passifs sur contrats en cours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Encours sur contrats d'ingénierie		978	912
Passifs sur contrats en cours		978	912

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

	En k€	Mars.10	Mars.09
Fournisseurs et compte rattachés		6 532	4 264
Factures non parvenues		5 471	1 598
Fournisseurs et autres créditeurs		12 003	5 862

Note 15 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.10	Mars.09
Dettes sociales		6 847	4 935
Dettes fiscales		8 714	5 475
Comptes courants créditeurs		21	0
Dettes diverses		6 522	429
Autres passifs courants		22 104	10 839

Dans le poste Dettes diverses figurent les produits constatés d'avance, et en particulier le montant des subventions reçues chez Skyaircraft, au prorata de leur objet, soit 3 611 K€ pour l'exercice.

Note 16 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Impôts courants		730	219
Redressements fiscaux		235	195
Impôts différés		-9	424
Charge d'impôts		955	838

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.

Note 17 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Résultat net		-110	967
Neutralisation :			
Charge d'impôts		955	838
Résultat des activités abandonnées		-589	0
Résultat net des activités poursuivies avant impôts		1 434	1 805
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		493	621
Redressements Fiscaux		235	195
Ecart de taux d'imposition		-130	
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		357	22
Charge d'impôts du Groupe		955	838
<i>Taux effectif d'impôt</i>		66,6%	46,4%

Note 18 : Impôts différés Actif/Passif

	En k€	Mars.09	Variation en résultat	Variation en sit. nette	Mars.10
Provision pour avantages au personnel		0	29	147	176
Retraitement des contrats de location-financement		0	-44	-25	-69
Attributions d'actions gratuites		0	49	-49	0
Autres		0	-25	-7	-32
Impôts différés Net		0	9	66	75
Impôts différés Actif		0			84
Impôts différés Passif		0			-8

	En k€	Mars.08	Variation en résultat	Variation en sit. nette	Mars.09
Déficits fiscaux activés		424	-424	0	0
Impôts différés Net		424	-424	0	0
Impôts différés Actif		424			0
Impôts différés Passif		0			0

Note 19 : Déficits fiscaux non activés

	En k€	Mars.09 Base en devise	Exercice	Mars.10 Base en devise	Mars.10 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
Geci International (*)		1 897	-1 634	263	263	33,33%	88
Intégration fiscale France		1 897	-1 634	263	263		88
GECI Aviation SAS		1 867	425	2 292	2 292	33,33%	764
SKY AIRCRAFT			1 307	1 307	1 307	33,33%	436
GECI Aviation Industries			280	280	280	33,33%	93
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		4 579	13	4 592	5 161	30,00%	1 548
Total							2 929

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

(*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

Note 20 : Effectifs

	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
France	111	309	78	498	353
Allemagne	25	223	40	288	220
Angleterre	2	0	6	8	16
Espagne	1	20	0	21	25
Roumanie	7	42	0	49	51
Autres	6	0	14	20	24
Effectif moyen	152	594	138	884	689

Note 21 : Engagements hors bilan

- ❖ La société GECE International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2010.

- ❖ La société SkyDesign (devenue GECE Aviation Industries) a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par un avenant daté du 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive une situation nette supérieure ou égale à 2.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine une augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2010.

- ❖ Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECE International à GECE Systèmes.

Cette caution est liée à l'établissement du siège social de la filiale GECE Systèmes à Suresnes.

- ❖ Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.10	Mars.09
Valeur des engagements de fin d'exercice		699	505
Modification de régime restant à amortir		-44	-51
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		38	99
Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice		692	553

- ❖ Sites de Chambley, la filiale Sky Aircraft est établie sur la base aérienne de Chambley, sur une surface de 2 796 m². Un bail a été conclu pour une période de 6 ans. Aucun engagement financier particulier sur ce bail.
- ❖ Le siège social a été transféré au 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS (sur une surface de 1 012,5 m²) depuis le mois de mars 2009. Un engagement incompressible de 6 ans a été pris pour une valeur restante de 3 322 K€.

Note 22 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 42,2% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Au cours de l'exercice 2009/2010, Serge Bitboul et GTH ont acquis 106 462 titres Geci International et cédé 713 562 titres Geci International.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 1 521 K€ au 31 mars 2010. Il était de 1 383 K€ au 31 mars 2009.

Note 23 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 387 852 € [Rémunération fixe PDG GECI International: 250 000 € - Rémunération fixe DG GECI Aviation 56 250 € - Prime exceptionnelle : 75 000€- Avantages en nature : 6 602 €]
- Mme SANSONETTI, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 200 833 € [Rémunération fixe : 150 833 €- Prime exceptionnelle : 30 000 € - Rémunération variable : 20 000 €].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2009/2010 d'un total de 20 000 € de jetons de présence.

Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars			Fiduciaire Leydet		
	Avril- Mars.10	Avril- Mars.09	%	Avril- Mars.10	Avril- Mars.09	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	209	171	45% 74%	72	87	92% 100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	243	60	52% 26%	4		5%
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	12		3%	3		3%
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Total des honoraires	464	231	100% 100%	79	87	100% 100%

Note 25 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

Plan d'actions gratuites

- ❖ voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clés. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 20 000 actions, qui ont été définitivement acquises le 22 janvier 2009 (cours à cette date : 2,04 €). Constatant l'attribution définitive de ces actions, la Société a procédé à une augmentation de capital par création de titres lors de la réunion du Conseil du 20 mars 2009.

246 500 autres actions ont également été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 31 juillet 2007 et 10 000 lors du Conseil du 5 décembre 2007. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 204 000 actions dont l'acquisition définitive a été constatée lors du Conseil d'Administration du 26 novembre 2009. La Société a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 51 000 €.

- ❖ voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 2.983.390 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009, 40.000 lors du Conseil du 9 juillet 2009, 20.000 lors du Conseil du 24 septembre 2009, 65.000 lors du Conseil du 26 novembre 2009, 10.000 lors du Conseil du 23 décembre 2009.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2010 est de 142 500 actions.

Note 26 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2009/2010	Taux moyen 2008/2009
Dollar des EU - USD	0,74189	0,75143	0,70735	0,71265
Livre sterling - GBP	1,12385	1,07434	1,12904	1,20072
Franc suisse - CHF	0,70048	0,65998	0,66600	0,64402
Nouveau leu roumain - RON	0,24408	0,23593	0,23802	0,26180
Rand sud-africain - ZAR	0,10109	0,07928	0,09055	0,08131

Note 27 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote.

Le 01/04/2009, une régularisation de 632 actions a été faite suite à l'exercice des BSA.

Le 31/7/2009, 204 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement.

Le 24/12/2009, 2 700 000 actions nouvelles ont été créées suite à l'augmentation de capital en numéraire.

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice, soit un total de 27 785 601 actions. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 142 500 actions pondéré prorata temporis soit un total de 74 684 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf. note 25).

Les réserves consolidées sont de - 19 213 K€ à l'ouverture et de - 15 129 K€ à la clôture. La variation s'explique principalement par la constatation sur l'exercice de l'attribution des actions gratuites d'une part (+ 243 K€), la variation de pourcentage d'intérêt dans GEI Aviation (+ 2 903 K€) et l'imputation du résultat de l'exercice précédent (+ 1 042K€).

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

Aucune couverture de change n'a été contractée (cf. note sur les risques de change)

3.7. Filiales et participations

Filiales

La société mère du groupe est GECI International, elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 7 458 477 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
FRANCE				
GECI International SA	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) ²	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	94,81
AGIR SAS	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
REIMS AVIATION INDUSTRIES SAS ³	Aérodrome Reims Prunay 51360 PRUNAY	Globale	100	94,81
GECI AVIATION INDUSTRIES SAS ⁴	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	94,81	94,81
SKY AIRCRAFT SAS	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	94,81
EUROPE				
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 HAMBOURG, ALLEMAGNE	Globale	100	100
DOPS	Sonderflughafen Friedrichshafener Strasse 2 82205 Gilching ALLEMAGNE	Globale	90	90
MOHACS INTERNATIONAL	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	99,99	99,99
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100
GECI ENGINEERING SERVICES srl	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 BUCAREST, ROUMANIE	Globale	100	100
GECI Ingeniería SI	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID ESPAGNE	Globale	100	100
GECI SRL ⁵	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO ITALIE	Non Conso	95	95
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 EVORA, PORTUGAL	Globale	100	100
AFRIQUE				
GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD	1 st Floor Bedford Centre Office Tower, Cnr Smith & Bradford Roads, Bedfordview 2007, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100

² GECI Aviation est la nouvelle dénomination de Reims Aviation Industries

³ Cette société a été créée suite à l'apport partiel d'actifs de la branche F-406

⁴ GECI Aviation Industries est la nouvelle dénomination de Skydesign

⁵ Cette société est non significative. Elle est évaluée à sa situation nette, soit 0€, et est en cours de liquidation

3.8. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Base de préparation des états financiers consolidés » relatives aux nouvelles normes d'application obligatoire.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

-La note « Immobilisations » de l'annexe, au paragraphe « Frais de recherche et développement », expose les règles et méthodes comptables relatives respectivement aux modalités de comptabilisation et de valorisation des Frais de Recherche et Développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 5 août 2010

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

DIDIER AMPHOUX

MAZARS

JACQUES KAMIENNY

4.1. Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Chiffre d'affaires net	13	11 468	7 644
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2	20	15
Autres produits		0	6
Produits d'exploitation		11 488	7 665
Autres achats et charges externes		6 975	4 868
Impôts, taxes et versements assimilés		231	103
Charges de personnel		4 256	2 772
Salaires et traitements		2 966	1 918
Charges sociales		1 290	854
Dotations d'exploitation		127	53
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1	47	53
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	80	
Autres charges d'exploitation		26	32
Charges d'exploitation		11 615	7 829
RESULTAT D'EXPLOITATION		-127	-164
Produits financiers		21 310	6 091
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	1 228
Autres intérêts et produits assimilés		951	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	20 344	4 819
Différences positives de change		0	2
Produits nets sur cessions de VMP		15	42
Charges financières		4 494	6 322
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	4 243	6 260
Intérêts et charges assimilées		245	58
Différences négatives de change		3	2
Charges nettes sur cessions de VMP		3	1
RESULTAT FINANCIER		16 816	-231
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		16 689	-394
Produits exceptionnels		128 719	1 251
Charges exceptionnelles		4 199	1 298
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	124 521	-48
Impôts sur les bénéfices	17	0	-1 004
BENEFICE		141 210	562

4.2. Bilan

En k€		Mars 10	Mars 09
ACTIF	Notes		
Immobilisations incorporelles nettes	1	18	26
Immobilisations corporelles nettes	1	138	106
Immobilisations financières nettes	1/2	138 691	7 700
ACTIF IMMOBILISE		138 846	7 832
Avances et acomptes versés sur commande		113	35
Créances	2/3	43 275	16 923
Créances clients et comptes rattachés		17 453	6 363
Comptes courants sur filiales bruts		26 251	24 739
Comptes courant sur filiales provision		-1 784	-15 213
Comptes courants sur filiales net		24 467	9 526
Autres créances		1 355	1 034
Disponibilités et divers		1 127	527
Valeurs mobilières de placement		540	254
Disponibilités		146	102
Charges constatées d'avance	3/5	441	171
ACTIF CIRCULANT		44 515	17 485
Ecart de conversion Actif	8	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		183 361	25 317
En k€			
PASSIF			
Capital social	6	7 459	6 732
Prime d'émission		37 389	30 848
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-18 905	-19 467
Résultat de l'exercice		141 210	562
CAPITAUX PROPRES		167 488	19 010
Provisions pour risques sur filiales		0	25
Autres provisions pour risques		198	118
Provision pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2	198	143
Dettes financières	3	9 239	3 644
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		302	175
Comptes courants actionnaires		1 521	1 383
Comptes courants sur filiales		7 413	2 083
Emprunt et dettes financières divers		3	3
Dettes diverses	3	6 108	2 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 284	1 076
Dettes fiscales et sociales		3 770	1 335
Autres dettes		54	52
Produits constatés d'avance	3/5	324	53
DETTES		15 672	6 160
Ecart de conversion Passif	8	4	4
TOTAL DU PASSIF		183 361	25 317

4.3. Notes annexes

Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€. Ces actions, souscrites au prix de 2,81€, ont permis d'augmenter le capital social de 675 000€, le portant ainsi à 7 458 477,25€, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 6 912 000€.

GECI International, dans un souci d'une meilleure distinction de ses principales activités, a décidé de se réorganiser afin de mieux faire apparaître ses deux principales branches d'activité que sont l'ingénierie et l'aviation. Pour ce faire, il a été décidé de créer un pôle pour chacun. De ce fait, GECI International a cédé sa branche aviation à la société GECI AVIATION S.A. (Ex-REIMS AVIATION INDUSTRIES) au travers d'un Apport Partiel d'Actif (A.P.A) réalisé en date du 16 février 2010. Cette opération s'est matérialisée par l'apport de marques et dessins, valorisés à 9 000 000€, et de la société GECI AVIATION INDUSTRIES (Ex-SKYDESIGN), qui détient elle-même la société SKY AIRCRAFT SAS, valorisée à 119 661 610€. Cet apport a été rémunéré par des titres de la société GECI AVIATION S.A. via une augmentation de capital qui a donné lieu à la création de 45 791 077 actions (de nominal 0,1€) attribuées en totalité à GECI INTERNATIONAL, cette dernière portant ainsi son pourcentage de participation dans GECI AVIATION S.A. de 59,14% à 94,81%. Cette opération a permis à GECI International de réaliser une plus-value d'apport en sursis d'imposition (régime de faveur des fusions – Article 210A du C.G.I.) de 124 511 610€.

Le conseil d'administration du 26 novembre 2009 a autorisé la création de 204 000 actions nouvelles au bénéfice de certains de ses salariés. Ces actions, attribuées gratuitement, s'inscrivent dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites en faveur de certains salariés décidé par le conseil d'administration du 31 juillet 2007, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2005. Ces 204 000 actions ont été créées par le biais d'une augmentation de capital de 51 000 € par incorporation d'une quote-part de la prime d'émission.

GECI International a décidé de fermer son bureau de représentation et sa filiale SKY AIRCRAFT INDUSTRIES sis au Portugal suite aux décisions qui ont été prises de positionner finalement le projet SKYLANDER en France.

Enfin, on notera que, sur autorisation du conseil d'administration de GECI INTERNATIONAL en date du 09/07/2009, il a été procédé à l'incorporation en capital de sa créance en compte courant détenue sur sa filiale britannique GECI Limited. L'augmentation de capital ainsi réalisée sur GECI Limited a été d'un montant de 3 849 114,70€. Cette opération a été effectuée afin de neutraliser le risque de change qui pesait sur les résultats consolidés du Groupe GECI International.

Evènements postérieurs à la clôture

On notera que la société GECI International a participé à une augmentation de capital lancée sur le marché par sa filiale GECI AVIATION S.A. en juillet 2010. GECI International voit ainsi son pourcentage de détention dans sa filiale passer de 94,81% à 91,20%.

Règles de présentation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Immobilisations

-Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECI INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises suivantes du groupe soit : GECI International, GECI Systèmes et AGIR. On notera que la société GECI AVIATION INDUSTRIES (Ex-SKYDESIGN) est sortie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe ainsi constitué à compter de l'exercice 2009/2010 du fait de l'Apport Partiel d'Actif réalisé en date du 16 février 2010 précité.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECI International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 4,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %

Note 1 Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de développement				
Autres immobilisations incorporelles	152	17	-	169
TOTAL	152	17	-	169
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	129	0	87	42
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	169	115	80	204
Avances et acomptes	71	39	20	90
TOTAL	369	154	187	336
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	13 733	132 510	4 169	142 074
Prêts et autres immobilisations financières	216	13	9	220
TOTAL	13 949	132 523	4 178	142 294
TOTAL	14 470	132 694	4 365	142 799

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	126	25		151
TOTAL	126	25	-	151
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements et divers	126	1	87	40
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136	21	0	157
TOTAL	262	22	87	197
TOTAL	388	47	87	348

Note 2 Provisions

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges	118	80	Exploitation	-	Exploitation	198
Prov. pour pertes de change	-	-	Financier	-	Financier	-
Provision pour impôts	-	-	Financier	-	Financier	-
Prov pour risques et charges filiales	25	-	Financier	25	Financier	-
Autres provisions	-	-	-	-	-	-
Total prov. pour risques et charges	143	80	-	25	-	198
Provisions sur titres de participation	6 249	3 392	Financier	6 038	Financier	3 603
Provisions sur comptes courants	15 213	852	Financier	14 281	Financier Exceptionnel	1 784
Total prov. pour dépréciation	21 462	4 244		20 319		5 387
TOTAL	21 605	4 324		20 344		5 585

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/09	6 249	15 213	25	21 487
GECI Systemes	(1 888)			(1 888)
GECI Aviation Industries (ex-SkyDesign)	(4 150)	(11 252)		(15 402)
Sky Aircraft Industries		654	(25)	629
Geci Gmbh				-
Geci Ingenieria				-
Geci Srl	32			32
Geci Ltd	3 360	(3 029)		331
GES		180		180
GECI LLC		18		18
GECI Aviation (ex-RAI)				-
Mouvements 2009/2010	(2 646)	(13 429)	(25)	(16 100)
Provisions au 31/03/10	3 603	1 784	-	5 387

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	220	-	220
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (> 1 an)	220	-	220
Créances clients	17 453	17 453	-
Personnel et comptes rattachés	20	20	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14	14	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	589	589	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	697	697	-
Etat - Divers	11	11	-
Groupe et associés	26 251	3 138	23 113
Débiteurs divers	23	23	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (< 1 an)	45 058	21 945	23 113
Charges constatées d'avance (< 1 an)	441	441	-
TOTAL	45 719	22 386	23 333

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	302	302	-
Emprunts et dettes financières divers	3	-	3
Fournisseurs et comptes rattachés	2 284	2 284	-
Personnel et comptes rattachés	495	495	-
Sécurité sociale et autres organismes	394	394	-
Impôts sur les bénéfices	24	24	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 737	2 737	-
Autres impôts, taxes et assimilés	120	120	-
Groupes et associés	8 934	7 413	1 521
Autres dettes	54	54	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	324	324	-
TOTAL	15 671	14 147	1 524

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 1 521 K€, rémunéré au taux de 3,50%, soit une charge d'intérêt de 51 K€ au titre de l'exercice 2009/2010.

Note 4 Charges à payer et Produits à recevoir

■ Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2010	Mars 2009
Dettes fournisseurs	326	146
Dettes fiscales et sociales	835	339
Autres dettes	14	-
TOTAL	1 175	485

■ Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2010	Mars 2009
Créances clients et comptes rattachés	220	-
Divers, produits à recevoir	17	-
TOTAL	237	-

Note 5 Charges et Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Mars 2010	Mars 2009
Charges d'exploitation	441	171
TOTAL	441	171

Produits constatés d'avance	mars-10	Mars 2009
Produits d'exploitation	324	-
TOTAL	324	0

Note 6 Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€.

Au cours de l'exercice, 204 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement à certains salariés suite au conseil d'administration qui s'est tenu en date du 26 novembre 2009. Ces attributions s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires du plan d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuable au 31 mars 2010 est de 142 500.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit entre le 25 septembre 2010 et le 23 décembre 2011. Ces attributions d'actions seront réalisées par la Société par le biais d'un programme de rachat d'actions ou par création de titres (augmentation du capital social par incorporation du poste « prime d'émission »).

Par ailleurs, 632 actions ont été créées liés à l'exercice des BSA constatés sur l'exercice.

Note 7 Location Financement

	En K€	Paiements minimum au titre de la location	2009-2010 Intérêts	Principal Mars 2010	Amortissements Mars 2010
A moins d'un an		1 044	214	830	476
Entre un et cinq ans		1 385	102	1 283	1 738
A plus de cinq ans					
Total		2 429	316	2 113	2 214

Note 8 Ecart de conversion

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances		-	-
Sur dettes d'exploitation		-	4
TOTAL	-	-	4

Rappel : provision pour perte de change

Note 9 Effectifs

Effectif moyen	Mars 2010	Mars 2009
Cadres	33	28
Agents de maîtrise et techniciens	0	1
Employés	0	0
TOTAL	33	29

Note 10 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 338 203€.

Note 11 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Mars 2010	Mars 2009
Engagements de retraite (1)	81	12
Aval et cautions	-	-
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (2)	500	500
Loyers restant dûs sur bail du siège social	2 764	3 322
TOTAL	3 345	3 834
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	2 243	728
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	2 243	728

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

- ❖ La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

(3) le DIF est le Droit Individuel à la Formation

Note 12 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Mars 2010	Mars 2009
Ecart de conversion Actif	0	0
Total des accroissements	0	0
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	1 784	15 238
Provisions perte de change	-	-
Ecart de conversion Passif	4	-
Organic	4	11
Amortissements réputés différés	-	-
Déficits reportables	263	1 897
Total des allègements	2 055	17 146

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

Note 13 Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	Mars 2010	Mars 2009
Refacturations aux filiales	11 207	7 634
Prestations de services aéronautiques		
Produits des activités annexes	261	10
TOTAL	11 468	7 644

Répartition par marché géographique	Mars 2010	Mars 2009
France	10 794	6 346
Allemagne	392	611
Grande-Bretagne	225	70
Suisse		
Espagne	34	587
Roumanie	23	23
Autres		7
TOTAL	11 468	7 644

Note 14 Résultat exceptionnel

	Mars 2010	Mars 2009
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	5
Produits de cession des immobilisations corporelles	9 000	
Produits de cession des immobilisations financières	119 661	
Produits exceptionnels divers	1	154
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle	53	1 092
TOTAL	128 719	1 251
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	867
VNC des immobilisations corporelles cédées		
VNC des immobilisations financières cédées	4 150	376
Charges exceptionnelles diverses	48	2
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	-	53
Dotations aux provisions pour risques et charges		
TOTAL	4 199	1 298

Note 15 Note sur produits d'impôts

En k€	Mars 2010
Etat IS - CIR GECI SYSTEMES (*)	589
Crédit Impôts apprentissage	2
Total	591

(*) : Crédit d'Impôt Recherche de GECI SYSTEMES au titre de l'année civile 2009 constaté dans les comptes sociaux de GECI INTERNATIONAL compte tenu de l'existence du Groupe d'intégration fiscale formé par GECI INTERNATIONAL ("Tête de Groupe"), GECI SYSTEMES & AGIR.

Note 16 Tableau des filiales et participations au 31 mars 2010

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	4 228 485	€	196 000	4 449 408	1 742 589			
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	94,81	133 676 631	133 676 631	€	5 237 528	136 732 982	32 777	710 346		
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	26 053	€	25 565	1 881 274	1 415 881			
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	489 420	£	3 530 000	(44 577)	(12 720)	315 824		
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(1 799 664)	50 603	1 187 796		
GECI Ingenieria S.L.	321 avenida de la Albufera 28031 Madrid Spain	100	50 000	50 000	€	50 000	488 962	1 919	212 949		
MOHACS International	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066				
Sky Aircraft Industries	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 Evora, Portugal	100	50 000	-	€	50 000	(1 309 476)	(629 559)	1 322 260		
Sociétés consolidées			141 983 955	138 470 589					3 749 175	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	-	€	95 000	33 697	-	-	-	-
Sociétés non consolidées			90 250	-					-	-	-
Ensemble des sociétés			142 074 205	138 470 589					3 749 175	-	-

Note 17 Opérations réalisées avec les entreprises liées

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	-	-	26	-
DOPS	-	-	312	23	-	65
GES Srl	-	-	21	-	1 188	-
GECI GMBH	-	-	692	-	-	912
GECI Ingenieria S.L.	-	-	3	-	213	-
GECI LIMITED	-	-	6	-	316	-
GECI SYSTEMES SAS	-	-	1 936	654	-	6 362
GECI South Africa	-	-	17	-	-	-
SKY AIRCRAFT	-	-	11 258	-	5 113	-
GECI AVIATION INDUSTRIES	-	-	2 741	-	17 290	-
REIMS AVIATION INDU	-	-	168	-	710	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	1 322	-
Sociétés Consolidées	-	-	17 154	677	26 178	7 339
GECI Srl	-	-	-	-	-	21
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	-	21
TOTAL	-	-	17 154	677	26 178	7 360

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	6					4	
DOPS	60						3
GES Srl	23					68	
GECI GMBH	311	21				23	
GECI Ingenieria S.L.		6			27	5	
GECI Ltd		13			212	95	
GECI SYSTEMES SAS	901	37	715	423	334		87
GECI South Africa							
GECI AVIATION SAS					466		39
SKY AIRCRAFT SAS	4 762		856	510	1 398	1	
GECI AVIATION INDUSTRIES						674	
REIMS AVIATION INDUSTRIES							
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES (Portugal)						40	
Sociétés Consolidées	6 063	77	1 571	933	2 437	910	129
GECI Srl	-	-				-	-
Sociétés Non Consolidées	-	-				-	-
TOTAL	6 063	77	1 571	933	2 437	910	129

4.4. Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 372 000	5 372 000	6 727 319	6 732 319	7 458 477
Nombres des actions émises	21 488 000	21 488 000	26 909 277	26 929 276	29 833 909
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 514 833	2 947 656	4 113 584	7 644 367	11 468 348
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	235 529	8 990	1 691 682	13 754	16 689 127
Impôts sur les bénéfices	25 508	49 114	297 041	-1 003 847	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0				0
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2 094 835	-8 366 261	-2 862 692	562 118	141 210 003
Résultat distribué	0	0	0		0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,01	0,00	0,06	0,04	0,56
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,10	-0,39	-0,11	0,02	4,73
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	13	13	17	38	33,17
Montant de la masse salariale de l'exercice	685 947	880 858	1 316 920	1 917 822	2 474 975
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	300 325	366 786	555 697	853 925	1 289 707

4.5. Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les comptes Annuels, exercice clos le 31 mars 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GECl International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

1. Les modalités d'évaluation des titres de participation et des avances en compte courant aux filiales, qui figurent respectivement pour une valeur nette de 138.471 K€ et de 24.467 K€ à l'actif du bilan, sont indiqués dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement de l'annexe ».

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société et de leur correcte mise en œuvre, nous avons vérifié l'application de la méthode utilisée. Ces travaux n'ont pas révélés d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation ainsi que des avances en compte courant aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 5 août 2010

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

DIDIER AMPHOUX

MAZARS

JACQUES KAMIENNY

5.1. Rapport du Président sur le fonctionnement du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne relative à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Chers Actionnaires,

Le présent rapport du Président du Conseil d'Administration, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, est destiné à vous rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la société GECI International (ci-après la « Société »).

Ce rapport, joint au rapport financier annuel 2009/2010, a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Société lors de sa réunion du 23 juillet 2010.

Pour son élaboration, la Société s'est appuyée sur les principes généraux définis dans le document « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008, disponible sur le site internet de l'AMF <http://www.amf-france.org>.

La Société avait initié une démarche de mise en conformité progressive avec les recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008, consultable sur le site internet du MEDEF (www.medef.fr). Middlenext ayant publié en décembre 2009 un Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, qui apparaît plus adapté aux spécificités de la Société, notamment sa taille réduite, son Conseil d'Administration sera prochainement saisi d'un projet d'adoption de ce Code de gouvernance comme nouveau code de référence.

Un rapport des Commissaires aux Comptes, joint au rapport général relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

1 - COMPOSITION ET MISSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Composition du Conseil d'Administration :

L'Article 12 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et, au plus du nombre d'administrateurs autorisé par loi, soit dix-huit administrateurs, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la Société est actuellement composé de cinq membres :

- Monsieur Serge Bitboul, Président du Conseil et Directeur Général
- Monsieur Alain Bou Anha, administrateur

- Monsieur Gérard Delage, administrateur
- Monsieur Günter Kappler, administrateur
- Madame Pascale Sansonetti, administrateur

Les dates d'expiration des mandats sont précisées dans le tableau qui figure en Annexe 1 du Rapport de Gestion.

Lors de sa réunion du 24 septembre 2009, le Conseil, suivant en cela la recommandation du Code de gouvernement d'entreprise de sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008, a examiné la qualification d'administrateur indépendant pour trois des administrateurs de la Société.

Le Conseil s'est assuré que Messieurs Delage, Bou Anha et Kappler remplissaient les critères d'administrateur indépendant, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
 - significatif de la société ou de son groupe,
 - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Le Conseil a considéré que le lien de parenté de monsieur Delage avec Monsieur Serge Bitboul (cousinage) ne compromettrait pas l'indépendance de Monsieur Delage.

Le détail des mandats exercés par l'ensemble des administrateurs de GECI International et des actions qu'ils détiennent dans la Société figure en l'annexe 1 du Rapport de Gestion.

1.2 Missions du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la société et du groupe.

2- TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

2.1.1 Généralités

Conformément à la loi et aux statuts, les administrateurs sont convoqués par courrier électronique. Le délai moyen de convocation sur l'exercice 2009/2010 est de sept (7) jours.

Les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement convoqués aux séances pour lesquelles leur présence est requise, à savoir toutes les réunions du Conseil d'Administration ayant porté sur l'examen ou l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

Les membres du Conseil d'Administration, qui disposent d'une expérience et d'une expertise complémentaires sont régulièrement informés de la vie de la Société. Ils sont consultés sur des projets stratégiques de la Société ainsi que sur des sujets particuliers.

2.1.2 Ordre du jour des Conseils d'Administration

Le Conseil d'administration s'est réuni six (6) fois au cours de l'exercice 2009/2010, aux dates suivantes : 9 juillet, 24 septembre, 26 novembre, 14, 23 et 30 décembre 2009. Le taux de présence moyen des membres du Conseil est de 93%.

Les principaux sujets examinés lors des réunions du Conseil ont été les suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008/2009, des comptes semestriels et des rapports de gestion et d'activité du Conseil d'Administration ;
- Examen et arrêté des documents de gestion prévisionnelle ;
- Examen de la situation des filiales ;
- Revue de la stratégie du Groupe ;
- Examen et autorisation des conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 relevant du Code du Commerce ;
- Examen du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
- Examen et approbation des opérations de restructuration du Pôle Aviation (Apport partiel d'Actif) ;
- Mise en œuvre de délégations de compétence consentie par l'Assemblée Générale, en vue de réaliser des augmentations de capital et de procéder à des attributions d'actions gratuites ;
- Délégation au Président relative aux cautions, avals et garanties ;
- Convocation des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires – Approbation des documents nécessaires à la tenue des Assemblées Générales.

La date et l'heure des séances du Conseil d'Administration ont été fixées en prenant en compte les disponibilités des administrateurs.

Lors de chaque réunion, un registre des présences a été signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance.

2.1.3 Représentation des administrateurs

Les administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux réunions du Conseil par un autre administrateur. Le mandat doit être donné par écrit. Au cours de l'exercice 2009, aucun administrateur n'a usé de cette faculté.

2.1.4 Présidence des réunions

En sa qualité de Président, Monsieur Serge Bitboul a présidé toutes les réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues au cours de l'exercice.

2.1.5 Invitations

Le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Juridique ont participé à la majorité des réunions du Conseil.

2.1.6 Information des Administrateurs

Les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement, l'ensemble des documents utiles.

2.1.7 Procès-verbaux

Chaque projet de procès-verbal des réunions du Conseil a été rédigé par le secrétaire de séance à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé lors d'une des réunions suivantes du Conseil d'Administration et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par la Direction Juridique Groupe.

2.2 Limitations apportées aux pouvoirs du Directeur Général

La Direction Générale de la Société est assumée par Monsieur Serge Bitboul, nommé Président et Directeur Général par le Conseil d'Administration qui a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

En dehors des limitations légales et réglementaires, le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président-Directeur Général ; de même il n'existe aucune limitation statutaire à ses pouvoirs en dehors de celles visées ci-dessus, reprises à l'Article 15 des statuts de la Société.

Lors de sa réunion du 26 novembre 2009, le Conseil d'Administration a autorisé le Directeur Général à émettre des cautions, avals ou garanties au nom de la Société pour un montant maximum de 15 millions d'euros. Cette autorisation annulait et remplaçait l'autorisation consentie en date du 3 février 2009 et est valable pour une période de douze (12) mois, soit jusqu'au 25 novembre 2010.

2.3 Règle de répartition des jetons de présence

Le mode de calcul et de répartition des jetons de présence a été fixé par le Conseil lors de sa réunion du 24 septembre 2009, dans le cadre de l'enveloppe de 60.000 € qui avait été votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 24 septembre 2009, selon les modalités suivantes :

Il est rappelé que les jetons de présence sont réservés aux administrateurs non salariés du Groupe ou de la Société et alloués à chaque administrateur, dans la limite de l'enveloppe maximale globale fixée chaque année par l'assemblée générale ordinaire annuelle sur proposition du conseil d'administration, en fonction de l'assiduité aux réunions du conseil d'administration.

Compte tenu du nombre de réunions du conseil d'administration envisagé sur l'exercice 2009/2010, le Président a proposé que chaque administrateur perçoive la somme de 1.250 euros pour chacune des réunions du conseil d'administration à laquelle il assistera au cours de cet exercice.

Le montant des jetons de présence non alloué aux administrateurs en raison de leur absence est conservé par la Société.

2.4 Rémunération des mandataires sociaux

Monsieur Serge Bitboul, Président Directeur Général de la Société, perçoit une rémunération fixe en sa qualité de Président-Directeur Général, ainsi qu'une rémunération à titre exceptionnel. Il bénéficie également d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule automobile.

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération en sa qualité de salariée de la société GECI Systèmes.

Les administrateurs extérieurs à la Société ne bénéficient d'aucune autre rémunération en dehors des jetons de présence.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire, ni d'indemnités susceptibles de leur être dues à raison de la cessation de leur mandat ou du changement de leurs fonctions

Il n'existe pas au sein de la Société (ni d'ailleurs au sein du groupe GECI International) de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

Le détail des rémunérations figure au paragraphe 2.7.2 du présent rapport.

2.5 Comité de Direction

Un Comité de Direction a été constitué au sein de la Société, composé de six membres : le Président Directeur Général, le Directeur Stratégie et Développement, le Directeur des Opérations « Engineering Services », le Directeur Administratif et Financier, la Directrice Juridique et le Directeur des Ressources Humaines. Il se réunit de manière régulière, comme indiqué ci-après :

2.5.1 Réunions hebdomadaires

Le Comité de Direction aborde un certain nombre de points de manière récurrente :

- ❖ Informations sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés,
- ❖ Présentation des nouveaux comptes clients, de leur potentiel de développement tant en termes d'activité que de marges potentielles ou de retour sur investissement,
- ❖ Présentation des nouvelles opportunités d'alliances ou de partenariats, analyse et suite à donner,
- ❖ Examen de toutes les affaires importantes et notamment les engagements au forfait,
- ❖ Nouvelles embauches et commentaires sur les affectations, analyse des départs,
- ❖ Position de trésorerie des entités du Groupe et examen des retards de paiement clients.

2.5.2 Réunions mensuelles

Lors des réunions mensuelles, le Comité de Direction aborde des sujets stratégiques et liés à l'information financière :

- ❖ Examen des résultats mensuels des filiales et des opérations : évolution du chiffre d'affaires par client, analyse des marges, optimisation des affaires, des ressources humaines et des moyens.
- ❖ Informations sur des opérations à caractère commercial, principalement avec des grands comptes : évolution des projets, évolution de leur politiques d'externalisation des prestations, analyse concurrentielle et examen de tout facteur susceptible d'impacter le niveau d'activité, les marges ou les délais de paiement ; l'analyse de ces informations permet de définir les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre.

2.5.3 Réunions trimestrielles

Le Comité de Direction invite un certain nombre de collaborateurs à participer à ces réunions dont l'objet principal est :

- ❖ Examen des indicateurs du trimestre passé et comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse des taux d'activité et de leur évolution,
- ❖ Présentation par les principaux responsables d'activité de leurs résultats du trimestre et leurs estimations des activités futures,
- ❖ Définition des priorités en termes de focalisation commerciale, technique ou de recherche de nouveaux collaborateurs,
- ❖ Examen et décisions concernant l'évolution des systèmes d'information, leur implémentation, leur utilisation, les difficultés éventuelles, les solutions proposées.

2.5.3 Réunions semestrielles

Au cours d'une série de réunions rapprochées, et au moins deux fois par an, le Comité de Direction se réunit pour aborder des problèmes liés à la stratégie de la Société, aux directions à développer, aux types de ressources clés à embaucher, aux décisions majeures à prendre et sur lesquelles il faudra être attentif au long de l'année. Les objectifs commerciaux de l'exercice sont figés au cours de ces réunions et un budget prévisionnel de résultat et de trésorerie est établi par les services administratifs et financiers du Groupe en fonction de tous les éléments remis par les différents responsables des filiales.

Une grande attention est portée au processus d'évaluation des collaborateurs, notamment pour suivre l'évolution au sein du Groupe des collaborateurs à fort potentiel.

2.5.4 Réunions spécifiques

Des comités spécifiques font intervenir les membres du Comité de Direction et certains acteurs du Groupe :

- ❖ Comité d'investissements,
- ❖ Comité des rémunérations,
- ❖ Comité Qualité.

Les réunions de ces comités sont organisées sur demande et au moins une fois par an.

La politique de communication financière relève exclusivement de la Direction Générale du Groupe.

2.6 Participation des actionnaires aux assemblées générales

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée sont décrites à l'article 18 des statuts de la Société et consultables sur le site internet de la Société www.geci.net.

2.7 Eléments pouvant avoir un impact en cas d'offre publique

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 sont mentionnées au paragraphe 2.8.1 du présent rapport.

3. CONTROLE INTERNE

Le groupe GECI International a retenu la définition du contrôle interne mentionnée dans le « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008.

Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du groupe qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et, d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Dans le cadre du groupe GECI International, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et ses filiales.

3.1 Organisation

Le Groupe est organisé en deux pôles, le Pôle Engineering et le Pôle Aviation. Par ailleurs le groupe est organisé en unités opérationnelles et en unité support. Chaque salarié du groupe est rattaché à une de ces unités.

Le potentiel de croissance du Groupe ainsi que la nécessité d'être toujours plus efficient, ont conduit le Groupe à envisager la définition d'une nouvelle organisation qui pourra être mise en place au cours de l'exercice 2010-2011. Cette nouvelle organisation pourrait concerner en priorité le top management. A cet égard, la création des postes de Secrétaire Général et Directeur Général Adjoint Stratégie et Développement, rattachés directement au Président Directeur Général, sont envisagés.

3.2 Procédures de contrôle interne

Le Groupe s'est doté au cours des derniers exercices d'un ensemble de dispositifs de contrôle interne à la fois par la mise en place de notes de procédure, de systèmes d'information et de Reporting/contrôle qui permettent de sécuriser les différentes étapes de l'activité tant d'un point de vue financier que juridique. Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe.

La Direction Générale a veillé à la mise en place opérationnelle de ces dispositifs.

Le système de contrôle interne repose :

- d'une part sur le fait qu'à l'intérieur de chaque unité du groupe opérationnelle ou fonctionnelle c'est le Directeur d'Unité seul qui a le pouvoir d'effectuer des actes de gestion
- d'autre part, sur un système de délégation encadrant les actes de gestion qui peuvent être pris au niveau des unités.

Ce système est formalisé dans une note de procédure dont les principales rubriques sont les suivantes :

Domaine	Règle de contrôle interne
Contrats commerciaux	Pour les contrats cadres, les contrats supérieurs à 300.000 € et les contrats comportant des clauses susceptibles de faire courir un risque significatif au groupe, une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Contrats particuliers	Notamment pour les contrats de partenariat, <i>MOU (Protocole d'Accord)</i> , <i>Letter of Intent (Lettre d'Intention)</i> , <i>Shareholder Agreement (Pacte d'Actionnaires)</i> , <i>Cooperation Agreement (Accord de Cooperation/Collaboration)</i> , une revue technique, administrative, sociale, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Embauches, Licenciement	Préalablement au <i>hiring form</i> (formulaire d'embauche), un <i>requirement form</i> (formulaire de demande/besoin) est établi et permet de formaliser et de suivre les demandes. Pour les recrutements, intérim, consultants et licenciements productifs, les signatures du Directeur d'Unité concerné et de la Direction des Ressources Humaines est nécessaire. Pour les recrutements, interim, consultants et licenciements de personnel support, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par la Direction des Ressources Humaines.
Achats	Pour les achats et investissements, contrats fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 2.000 EUR, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par le service support concerné.
Prise de congés et temps de présence.	Le Directeur d'Unité autorise les prises de congés et approuve les temps des personnes qui lui sont rattachées. Le Directeur Général autorise les prises de congés et approuve les temps des Directeurs d'Unités.
Déplacements et notes de frais	Le Directeur d'Unité autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les

	<p>notes de frais des personnes qui lui sont rattachées jusqu'à 1.500 Euros unitaire.</p> <p>Le Directeur Général autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des Directeurs d'Unités. Il autorise également les <i>travel request</i> et approuve également les notes de frais des collaborateurs pour les montants unitaires supérieurs à 1.500 Euros.</p>
Reporting	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la production des reporting d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une Business Review mensuelle comprenant des éléments business, finance, programme management, RH... - Un Reporting financier mensuel pour la gestion et trimestriel pour la consolidation. - Un Reporting RH mensuel pour l'effectif et hebdomadaire pour les WFW - Un Reporting trésorerie mensuel. - Un Reporting Work Package mensuel
Trésorerie Centralisée	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du bon fonctionnement de la trésorerie centralisée pour son unité.</p> <p>Le Directeur Administratif et Financier informe régulièrement les unités de leur solde de compte et des opérations réalisées.</p>
Signature bancaire et paiements	<p>Le Directeur d'Unité est responsable des paiements effectués ou demandés notamment eu égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de la réglementation (interdiction de remboursement d'amendes, de paiement sans justificatifs). - au suivi des commandes (non paiement en double, reprise effective des acomptes versés, paiement pour des services reçus). - à sa capacité à démontrer que les dépenses ont été réalisées dans l'intérêt de la société. <p>Le Directeur d'Unité rend compte en toute transparence en cas de demande.</p>
Rémunérations	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du processus d'entretiens individuels annuels de son unité et de la préparation des augmentations individuelles.</p> <p>Le Directeur Général est responsable du processus d'entretiens individuels annuels pour les Directeurs d'Unités et de la validation des augmentations individuelles et des règles de remboursement sous forme de primes de toutes les personnes du groupe ainsi que des règles de détermination des bonus.</p>
Budget Annuel	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la préparation du budget annuel de son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de l'approbation du budget et de la fixation des modalités de rémunération variable.</p>
Gestion des contrats au forfait	<p>Mensuellement, les Directeurs d'Unités qui exécutent des contrats au forfait rendent compte au service support programme management par l'intermédiaire d'un format de reporting dédié.</p> <p>Le service support programme management rend compte au Directeur Général une fois par mois des contrats au forfait en cours de réalisation.</p>
Référentiel Qualité	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de l'implémentation du référentiel qualité dans son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de la définition de la politique qualité du Groupe.</p>

3.3 Les systèmes d'information du Groupe

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont les objectifs principaux sont d'assurer une fiabilité de l'information et des reporting, assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités, mesurer les indicateurs et leur évolution, assurer des gains permanents de productivité, sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

Systèmes
groupe avec
saisie
décentralisée

- ❖ Outil WTS et ASA - Déclaration des temps par projets, autorisation des congés, gestion des projets, base des contrats commerciaux et base des collaborateurs, suivi financier d'activité (dont taux d'activité hebdomadaire). L'outil ASA qui a une dimension ERP (progiciel de gestion) intègre en sus une partie CRM, des interfaces comptables. Cet outil est actuellement déployé complètement sur le périmètre France et sera déployé progressivement sur les entités internationales.
- ❖ Outil FAS - Gestion financière et consolidation.
- ❖ Outil GCMS - Gestion centralisée de la trésorerie.
- ❖ Outils Polaris - Gestion documentaire.

Systèmes
locaux
administrés en
fonction des
règles groupe

- ❖ Outil de gestion la base Rflex qui permet une optimisation des recrutements et d'un contrôle sur l'ensemble des annonces passées ainsi qu'une globalisation de la fonction recrutement de toutes les unités du groupe
- ❖ Administration des ventes, facturation, suivi des paiements,
- ❖ Comptabilité.
- ❖ Paie.

3.4 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

3.4.1 Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

La Direction administrative et financière du Groupe centralise l'ensemble des données comptables et financières.

Toutes les filiales du Groupe, qu'elles soient françaises ou étrangères, transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reportings financiers et comptables aux services support du Groupe. La Direction administrative et financière s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Les reportings sont homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

3.4.2 Les facturations inter-sociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en fonction de l'évolution des prestations du Groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La Société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du Groupe.

3.4.3 La gestion de la trésorerie

La trésorerie du Groupe est suivie au jour le jour et supervisée de manière centralisée, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont mises à jour régulièrement et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

3.5 Autres acteurs des procédures de contrôle interne

3.5.1 La Direction Juridique

La Direction Juridique du Groupe centralise l'ensemble des données juridiques. Des procédures juridiques, impliquant l'intervention de la Direction Juridique à différents niveaux des process déjà existants, devraient être prochainement mises en place.

3.5.2 La Direction des Ressources Humaines

La Direction des Ressources Humaines, outre les missions d'administration et d'expertise est responsable du développement humain et social de l'entreprise. Afin de s'assurer de l'optimisation globale des ressources, la Direction des Ressources Humaines s'organise autour de processus de décision et particulièrement en matière de recrutement et ce, pour l'ensemble des unités du groupe, de processus d'information notamment auprès des Instances Représentatives et d'un processus de reporting sur les données devant être gérées localement pour des raisons légales. L'ensemble de ces processus contribue à la mise en place d'une gestion des ressources plus qualitative et prévisionnelle.

3.5.3 La Direction Qualité

La Direction Qualité du Groupe est garante de la bonne application de notre système de management de la qualité certifié EN 9100:2003 (pôle « Engineering Services »), et de la mise en place d'un système de management de la qualité conforme aux exigences de la norme EN 9100:2003 ainsi qu'aux exigences réglementaires et légales (pôle « Aviation »).

3.5.4 Le Comité des risques sur programmes

Pour prévenir les risques sur les contrats avec obligation de résultat, un comité des risques programme a été établi.

Ce comité qui fait intervenir la direction financière, la direction technique, la direction commerciale, la direction marketing et la direction industrielle se réunit régulièrement et effectue une revue de l'ensemble des contrats avec les Directeurs d'Unité et leurs responsables programmes.

Ce comité rend compte au Comité de Direction.

3.6. Conclusion – Perspectives

Le Groupe GECI va poursuivre la démarche d'amélioration continue de son contrôle interne engagée depuis plusieurs années, afin notamment d'adapter en performance ses outils de gestion et de contrôle à l'évolution et mutation du Groupe et de ses enjeux. A cet égard, le Groupe mène une réflexion pour la sélection et l'implantation d'un ERP pour le Pôle Aviation.

Sont notamment disponibles sur le site Internet de la Société (www.GECI.net) les documents suivants :

- le présent rapport financier annuel qui sera enregistré sous forme de rapport financier annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers ;
- les communiqués financiers ;
- les statuts.

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de GECI International, 21 Boulevard de la Madeleine, 75001 Paris (01 53 53 00 53).

En application de l'Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la liste suivante présente les informations rendues publiques par GECI International depuis le 1er avril 2009, date de début de l'exercice 2009/2010.

6.1.1. Liste des communiqués de presse

Les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site Internet de la Société (www.GECI.net):

- 9 juillet 2009 : Résultats annuels de l'exercice 2008/2009
- 31 juillet 2009 : Publication du rapport financier annuel 2008/2009
- 10 août 2009 : Chiffre d'affaires 1er trimestre 2009/2010
- 28 août 2009 : Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2009
- 25 septembre 2009 : Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte de GECI International du 24 septembre 2009
- 13 novembre 2009 : Chiffre d'affaires 1er semestre 2009/2010
- 19 novembre 2009 : Dubaï Air Show : GECI International signe un protocole pour l'achat de 10 Skylander SK-105 avec Global Aerospace Logistics LLC
- 26 novembre 2009 : Résultat du 1er semestre 2009/2010
- 30 novembre 2009 : Mise à disposition du rapport financier semestriel au 30 septembre 2009
- 28 décembre 2009 : Projet d'apport partiel de la branche d'activité Skylander
- 30 décembre 2009 : Augmentation de capital réservée à 2 investisseurs de 7 587 000€
- 13 janvier 2010 : Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2010
- 13 janvier 2010 : Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2010
- 29 janvier 2010 : Mise en œuvre d'un contrat de liquidité
- 12 février 2010 : Chiffre d'affaires 3ème trimestre 2009/2010
- 17 février 2010 : Résultat des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2010
- 17 février 2010 : Résultat des votes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2010
- 19 février 2010 : Les actionnaires de GECI International et de Reims Aviation Industries approuvent l'apport partiel d'actifs de la branche Skylander
- 9 mars 2010 : GECI International remporte un très important contrat d'études sur l'Airbus A400M

- 5 mai 2010 : Premiers copeaux du Skylander SK105
- 2 juillet 2010 : Bilan annuel du contrat de liquidité
- 7 juillet 2010 : Reims Aviation remporte l'appel d'offres des douanes françaises pour l'équipement de 8 avions de surveillance et annonce la signature d'un protocole d'accord pour la livraison de 10 avions F406
- 28 juillet 2010 : Résultats annuels 2009/2010
- 30 juillet 2010 : Décalage de la publication du rapport financier annuel au 6 août 2010

6.1.2. Liste des publications au BALO (disponible sur <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo>)

- 17 août 2009 : Avis de réunion valant avis de convocation pour une Assemblée Générale du 24 septembre 2009
- 4 novembre 2009 : Avis d'approbation des comptes annuels du 31 mars 2009
- 11 janvier 2010 : Avis de réunion valant avis de convocation pour une Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2010
- 11 janvier 2010 : Avis de projet d'apport partiel d'actif
- 11 janvier 2010 : Avis de deuxième convocation pour une Assemblée Générale Ordinaire du 16 février 2010

Chapitre 7 Tableau de concordance

Le présent rapport financier annuel est établi en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du code monétaire et Financier et de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de faciliter la lecture du présent document, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises de l'information réglementée du rapport financier annuel

	PARAGRAPHE	PAGE
1. PERSONNES RESPONSABLES		
PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS	1.1	3
ATTESTATION DU RESPONSABLE	1.2	3
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES ANNUELS	4.5	92
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES CONSOLIDES	3.8	74
HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	1.4	4
3. COMPTES ANNUELS	CHAPITRE 4	76
4. COMPTES CONSOLIDES	CHAPITRE 3	39
5. RAPPORT DE GESTION	CHAPITRE 2	5
ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE	2.1	5
INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET AU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	2.8.1	26
NOMBRE D' ACTIONS ACHETEEES ET VENDUES DANS LE CADRE D' UN PROGRAMME DE RACHAT	2.8.1	26
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL	2.8.1.3	29
REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	2.7.2	24
MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DES MANDATAIRES SOCIAUX	2.7.1	22
CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L' ACTIVITE	2.11	37
ACTIVITE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ET L' INDICATION DES PRISES DE PARTICIPATION	2.9	32
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS POUR AUGMENTER LE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE	2.8.1.9	30
RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	2.8.1.8	30
RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET SUR LE CONTROLE INTERNE	CHAPITRE 5	94
6. INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES	CHAPITRE 6	105